



# Assemblée Générale

1er Juin 2021

FÉDÉRATION ADMR  
des CÔTES-D'ARMOR



pour tous, toute la vie, partout

3

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA FEDERATION

5

L'ADMR : UNE ORGANISATION BASÉE SUR UN RÉSEAU INTÉGRÉ

8

NOTRE OFFRE DE SERVICES

9

BILAN DES ACTIVITES 2020 /ORIENTATIONS 2021

Enfance et parentalité  
Services et soins aux séniors  
Accompagnement du handicap

34

LES RESSOURCES HUMAINES

41

FAITS MARQUANTS ET ACTIONS  
TRANSVERSALES 2020/  
ORIENTATIONS 2021

45

RAPPORTS FINANCIERS 2020

50

GLOSSAIRE

51

CHIFFRES CLES 2020



**Avec la pandémie et malgré la pandémie nous vivons des années exceptionnelles, avec beaucoup de vent dans la voile. Nos valeurs et la solidarité des membres de l'équipage nous feront tenir le bon cap**

Lors de notre dernière AG qui s'est tenue en septembre dernier je formais le vœu de tourner rapidement la page de la COVID 19 pour poursuivre nos missions auprès des personnes accompagnées et permettre à la vie associative de retrouver toute sa place. Nous savons aujourd'hui que cette crise sanitaire sera longue à se résorber et qu'elle impactera durablement l'organisation de nos sociétés. Mais nous savons aussi, pour ce qui nous concerne, que ce contexte sanitaire ne nous a pas empêchés de maintenir nos interventions et de poursuivre nos projets. Cela a été bien sûr le fruit d'un énorme travail et d'une importante mobilisation de l'équipe fédérale et des salarié(e)s du réseau ADMR.

Au niveau national, deux études ont été réalisées et menées par l'IFOP (comprenant une étude qualitative et une quantitative pour un total d'environ 2700 personnes interrogées) et SOCRATES avec le concours financier de la CNSA.

Le résultat de ces études vient renforcer notre conviction de la place centrale occupée par le secteur de l'aide et du soin à domicile dans la prise en charge des publics vulnérables. Sans nos professionnels de terrain engagés, il aurait été impossible pour les personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap de faire face à cette situation sans précédent.

Le secteur de l'aide à domicile a maintenu la continuité de l'accompagnement des bénéficiaires au cours du premier confinement, tout en leur évitant de sombrer dans l'isolement et en limitant la propagation du virus. Ce secteur se révèle ainsi comme une véritable pierre angulaire des dispositifs sanitaires, sociaux et médico sociaux.

Le maintien des prestations a contribué de façon majeure à un vécu positif du confinement

par les bénéficiaires.

Vous avez suivi à chaque étape ce qu'il a fallu déployer pour résoudre au quotidien toutes les nou-

velles questions (les masques, les tests, les vaccins, les protocoles, le télétravail,...) Tout cela sans perdre de vue notre feuille de route avec notamment la mise en place du CPOM, la mise en œuvre de l'évaluation externe des SAAD (les contraintes et les enquêtes de satisfaction), la poursuite des travaux d'identification de ce qui relève des cotisations et des charges mutualisées...

La résilience et la réactivité dont nous avons fait preuve collectivement ont été essentielles, cependant nous avons un prix à payer à la poursuite de notre activité. Avec la gestion d'un fort absentéisme, les difficultés de recrutement, la pression a été et reste très forte sur les assistantes techniques, les responsables de secteur, l'équipe fédérale. Par ailleurs, l'absence de lieux de convivialité liée aux mesures sanitaires a rendu plus difficile le travail d'équipe au quotidien. Dès la rentrée de septembre nous devons envisager une sorte de « diagnostic social après covid », de retour d'expériences sur les 18 mois écoulés pour permettre à chacun de retrouver plus de sérénité dans la réalisation de ses missions.

Ce contexte exceptionnel de crise sanitaire a amené notre Conseil d'administration à témoigner de son soutien à l'ensemble de nos professionnel(le)s en accordant la prime soignants et la prime PEPA dès juillet 2020 malgré le flou et l'incohérence des positionnements des différents financeurs. Nos représentants du personnel et de nombreux salariés ont salué cette démarche. Ces décisions étaient nécessaires et avec l'agrément des avenants 43 et 44

nous avons avec l'URIOPSS et le Comité Régional ADMR poursuivi nos démarches auprès des élus des départements bretons pour démontrer les enjeux du financement de notre secteur et de l'attractivité des métiers de l'aide à domicile. Fin janvier 2021, 4 organisations associatives du secteur ont lancé un appel national commençant par : « Vous ne pourrez bientôt plus choisir de rester à domicile », avec trois revendications essentielles :

- Une loi grand âge et autonomie
- La revalorisation des métiers
- Le financement des besoins et des évolutions des services

Même si nous sommes mieux repérés, nous attendons des pouvoirs publics plus de considération et de reconnaissance. Nous leur rappelons notre place réelle dans l'offre sanitaire et médico-sociale, en amont du parcours de santé car nous repérons les fragilités et en aval lors du retour d'hospitalisation. Demain, notre secteur sera encore plus présent avec le développement des actions de prévention et de l'hospitalisation en ambulatoire.

Fluidité des parcours de la personne, mouvement de désinstitutionalisation, coordination des acteurs de santé, accompagnement renforcé à domicile : tout concourt à renforcer notre place dans une société qui veille au bien-être de ses anciens, des personnes en situation de handicap et des familles fragilisées.

Le contexte sanitaire nous a t'il aussi ralenti sur notre projet de redynamisation de l'engagement bénévole ?

Des actions ont été réalisées :

Nous avons clarifié la répartition des responsabilités entre les bénévoles et les autres fonctions associatives et fédérales, allégé les tâches administratives pour nous permettre de nous consacrer au cœur de notre engagement.

Nous avons réalisé un livret à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat de décembre.

Au niveau départemental Martine Jugan a été désignée « référente vie associative » ; la commission s'est réunie à plusieurs reprises.

Nous avons recruté un chargé de mission sur un an pour coopter les bénévoles d'action et de compétence.

Malheureusement, lors du bilan fait avec Christopher Pape en CA nous avons vu que les associations ne s'étaient pas toutes emparées de cette nouvelle et précieuse ressource alors même qu'elles sont en grande difficulté de recrutement de bénévoles. Nous savons pourtant que la recherche et l'intégration de nouveaux bénévoles doit être une préoccupation de chaque instant. Aucun bénévole ne rejoindra une association en situation de crise.

Dès la rentrée nous verrons comment poursuivre la mission commencée par Christopher Pape et comment partager les expériences des associations au niveau départemental.

Avec la pandémie et malgré la pandémie nous vivons des années exceptionnelles, avec beaucoup de vent dans la voile. Nos valeurs et la solidarité des membres de l'équipage nous feront tenir le bon cap.

Je tiens à remercier les administrateurs de la Fédération pour leur participation aux travaux, l'ensemble des bénévoles pour leur temps donné à notre projet.

Remerciements aux présidents, trésoriers, membres des bureaux d'associations qui prennent des responsabilités importantes et font vivre l'esprit de solidarité.

Remerciements renouvelés à tous nos professionnels d'intervention soucieux de la qualité des accompagnements.

Remerciements aux représentants du personnel pour leur réactivité et leur contribution.

Remerciements à l'équipe fédérale , aux salariés d'encadrement intermédiaire et de planification, aux responsables de pôles , Hélène ARANDA et Saig HAMON , à notre directrice Manuela CHARLES pour leur engagement sans faille et pour l'énorme travail réalisé.

Martial GUYOMARD, Président de la Fédération

## Fédération Départementale et associations locales : des maillons du réseau intégrés ADMR

Les enjeux sociaux et médico-sociaux sont au cœur des transformations qui animent notre société. Vieillesse de la population, maintien au domicile, aide aux familles... À chacune de ces questions, des réponses doivent être apportées. Elles constituent également le quotidien des bénévoles et des salariés de l'ADMR.

Premier réseau associatif national de services à la personne, l'ADMR est un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945. Son réseau est au cœur des territoires, où elle joue un rôle essentiel de soutien et d'animation de la vie locale.

Chaque échelon, qu'il soit local, fédéral, régional ou national, a un rôle à jouer et des responsabilités propres.

### Au niveau national

L'ADMR fédère 2 700 associations locales regroupées en 87 fédérations départementales.

Ce maillage unique permet à l'ADMR d'assurer une présence sur l'ensemble du territoire et d'accompagner le quotidien de 720 000 clients bénéficiaires. Au sein des associations ADMR, 85 000 bénévoles et 94 375 salariés apportent leur expertise, leur expérience et leur engagement personnel afin de proposer des solutions adaptées à tous. Véritable acteur de la vie et de l'économie locale, les associations ADMR sont partie prenante dans la dynamique des territoires.



## LE PROJET POLITIQUE ADMR

Le **projet politique de l'ADMR** vise à permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles, de la naissance à la fin de vie. Chacun est acteur de sa propre vie, libre de ses choix et à même de décider, avec l'accompagnement éventuel de son entourage et de l'association, de ce qu'il souhaite en matière de services.

Depuis sa création, l'ADMR s'adapte à l'évolution de la société, anticipe et accompagne les attentes des personnes, des aidants et des familles. L'ADMR est un réseau de proximité, qui participe à l'animation des territoires : employeurs responsables et entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, les associations ADMR sont des acteurs majeurs du développement local.

Ensemble, bénévoles et salariés des associations locales développent une action collective de qualité, porteuse de fraternité, de réciprocité, de solidarité et de lien social. Issus de la société civile, les bénévoles de l'ADMR sont au cœur de cette action de veille, d'innovation sociale et de services, de création de partenariats. Les salariés, à travers leurs missions de professionnels des services à la personne œuvrent à créer une relation de proximité avec les personnes et les familles accompagnées, par leur présence et leur qualité d'écoute.

L'ADMR, c'est également la force d'un réseau, qui se caractérise par un maillage de l'ensemble du territoire à travers des associations locales à taille humaine. Ce modèle de réseau intégré permet de mettre en pratique le principe de subsidiarité qui est au cœur du projet ADMR, et par là même conduit à rechercher en permanence le niveau le plus pertinent pour agir.



La culture de l'ADMR s'incarne dans ses 5 valeurs :

### PROXIMITÉ

L'humain est au cœur de notre action au quotidien et nous sommes toujours au plus près des besoins des personnes sur les territoires.

### RESPECT

Parce que chaque personne est unique, l'ADMR met en œuvre pour chacun un service en adéquation avec son choix de vie.

### SOLIDARITÉ

Clients, bénévoles, salariés, ensemble, nous renforçons le lien social.

### UNIVERSALITÉ

Pour tous, toute la vie, partout : nos services s'adressent à tous, à tout âge de la vie et sur tous les territoires.

### RÉCIPROCITÉ

Au-delà de la prestation technique de qualité, nos interventions sont basées sur l'échange et la relation.

Réseau 22 en  
2020 :

6 associations  
locales  
1 fédération

117 bénévoles

## LES ASSOCIATIONS LOCALES : UN ANCRAGE TERRITORIAL

Créée par les habitants d'un territoire, l'association locale exerce son activité sur plusieurs communes. Ses missions : servir, promouvoir l'autonomie, animer, créer des emplois. Ses moyens : une équipe de bénévoles (membres du conseil d'administration ou bénévoles d'actions dans le cadre des projets d'animation locale), engagée pour créer et faire fonctionner les services en lien avec la Fédération départementale. Nos interlocuteurs : La population et les personnes que nous accompagnons, mais aussi tous nos partenaires, des maires à l'ensemble des acteurs locaux.

## LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

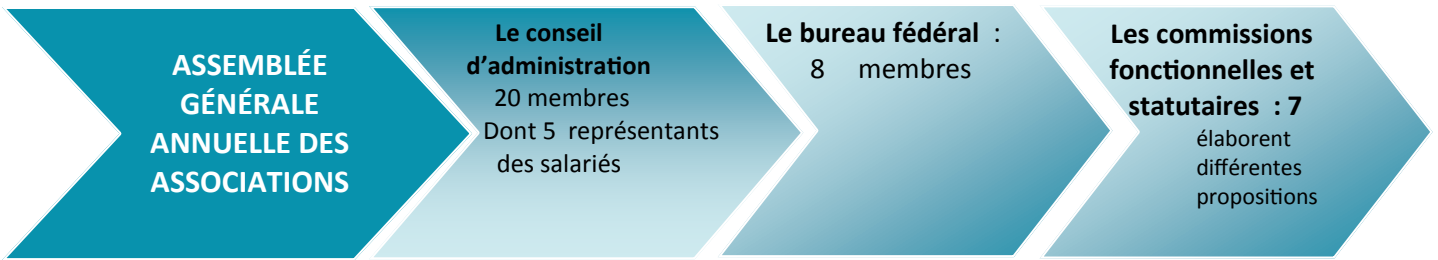
Émanation démocratique des associations locales, la fédération départementale accompagne les associations dans la réalisation de leurs projets, leur fournit un soutien administratif et financier, forme les bénévoles et les salariés. Elle représente l'ADMR auprès des instances politiques, administratives et économiques du département et de la région et négocie les conventions avec les organismes publics et privés.

### Statuts :

- de fédérer les associations du département, adhérentes à l'Union nationale et à la fédération départementale, existantes ou à créer ;
- de susciter et d'aider la création de nouvelles associations d'aide à domicile ;
- d'apporter aux associations un soutien technique et d'effectuer des travaux administratifs et comptables pour le compte des associations ;
- de les représenter ainsi que les membres associés auprès des organismes officiels et des pouvoirs publics du département ;
- de veiller (par tout moyen statutaire et le cas échéant juridictionnel) au respect, par les associations affiliées au mouvement ADMR, des statuts, du règlement intérieur, des orientations et du projet associatif ainsi que des engagements et conventions de l'Union nationale ;
- de solliciter des autorités administratives compétentes, les autorisations et agréments nécessaires à l'ouverture des services et établissements médico-sociaux, dont elle délèguera la gestion aux associations locales ;
- de fournir aux associations gestionnaires des services et établissements médico-sociaux, des services communs d'ordre administratif, comptable et juridique, et assurer leur contrôle budgétaire et financier ;
- de former et d'informer les bénévoles des associations et de la fédération ;
- d'assurer ou de faciliter le recrutement et la formation initiale et permanente des personnels d'intervention, pour le compte des associations locales ;
- de développer par l'intermédiaire des associations locales un climat familial et d'intensifier la solidarité, la vie sociale et l'animation dans les communes et les quartiers.

Dans le strict respect du projet politique de l'ADMR, de ses modes d'organisation et en particulier du développement de la vie associative locale :

## LES INSTANCES POLITIQUES DE LA FÉDÉRATION ADMR CÔTES-D'ARMOR

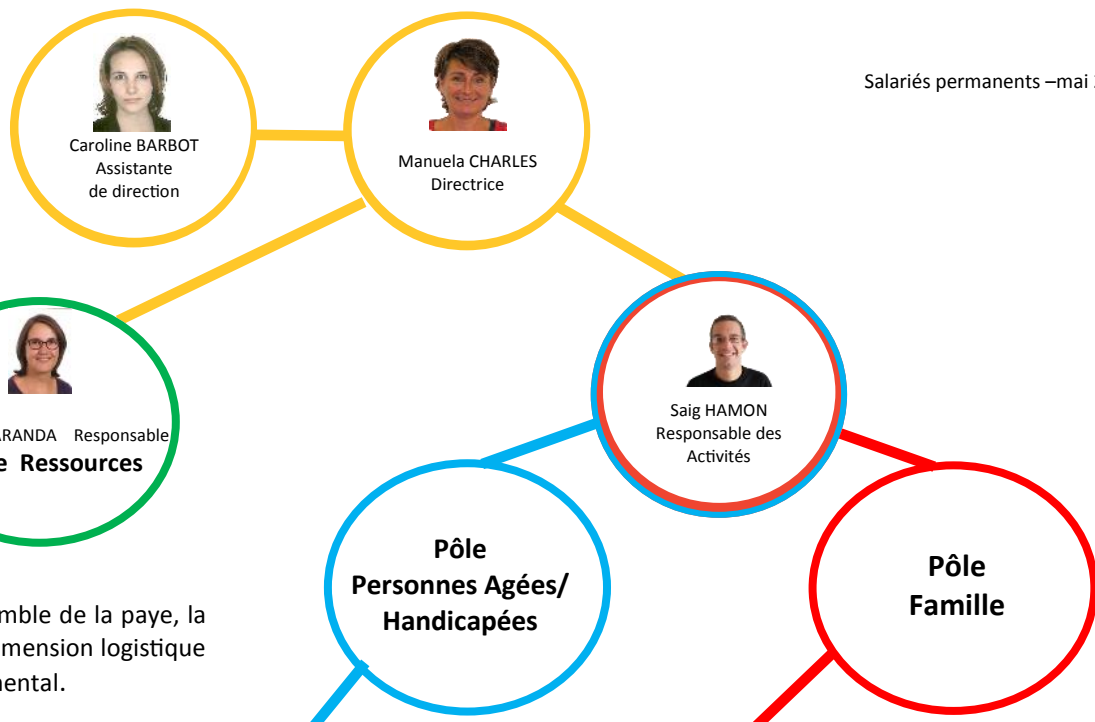


En 2020 , Le bureau s'est réuni 4 fois, Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois

## L'ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION

Sous la responsabilité du Président de la Fédération, l'équipe fédérale met en œuvre les orientations des instances dirigeantes dans le cadre d'un comité de direction (directrice, responsables des pôles)

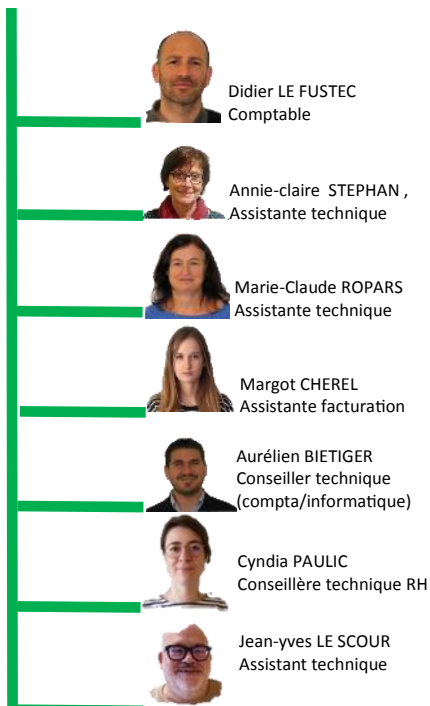
Salariés permanents –mai 2021



**Le pôle** gère l'ensemble de la paye, la comptabilité et la dimension logistique du réseau départemental.

**Le pôle** met en œuvre les actions SAAD PA-PH.

**Le pôle** gère l'ensemble des actions sur son domaine d'activité (interventions des aides à domicile et des TISF).



## ENFANCE ET PARENTALITÉ

Soutenir les familles

Les actions en direction des familles constituent le socle historique de l'activité de l'ADMR. Elles sont menées sur tout le département dans le cadre de conventions avec la CAF et le Département. L'autorisation est portée par la Fédération pour tout le département.

- Action socio-éducative (TISF) : accompagnements individuels et collectifs
- Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- Interventions à domicile auprès des familles (aides à domicile)
- Ludothèque

## SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Accompagner le Grand Âge  
et la perte d'autonomie

Le vieillissement de la population, la perte d'autonomie, leur prise en considération et en charge pour favoriser le maintien à domicile, sont des enjeux sociétaux. Nos interventions se déclinent en mode prestataire (autorisé) ou mandataire.

Les actions relatives à la santé sont développées par 4 associations : ADMR Des Sources à la Baie, ADMR Corlay-Rostrenen, ADMR Merdrignac-Loudéac, ADMR Hillion-Trégueux. Ce domaine constitue un axe majeur d'attention notamment en milieu rural où la couverture sanitaire est compromise par la désertification médicale.

- 3 Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour personnes âgées
- 2 Centres de Santé infirmiers sur Trégueux et Hillion (CSI)
- 1 plateforme de répit /1 halte répit/dispositif CLUEDO
- une équipe spécialisée Alzheimer/ Aide et formation aux aidants
- 2 accueils de jour

## ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Contribuer à une société plus  
inclusive

Nos interventions auprès des personnes en situation de handicap s'exercent à domicile ou dans les habitats regroupés.

Nous participons également activement au collectif Handi-Cap 22

## ENTRETIEN DE LA MAISON

Faciliter la vie de tous

Nous mettons à disposition des professionnels compétents qui savent répondre aux besoins.

- Entretien du logement
- Entretien du linge





Les interventions s'adressent à des familles confrontées à des changements et/ou à des difficultés (maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, adoption, désir de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, difficultés dans la relation parents-enfants...)

## Différentes missions

### **Une aide dans les tâches matérielles :**

- entretien du logement
- entretien du linge
- courses, préparation de repas équilibrés...

### **Une aide dans le rôle éducatif :**

- toilette et repas des enfants/activités d'éveil
- aide aux devoirs/garde d'enfants
- Visites médiatisées, interventions éducatives à domicile

### **Une aide dans la gestion administrative :**

- démarches administratives
- aide à la gestion du budget
- aide à la conciliation vie familiale/professionnelle

## Avec 2 types de professionnels :

Les **aides à domicile** participent directement à la réalisation des tâches de la vie quotidienne : préparation des repas, entretien du linge et du logement, accompagnement des enfants à l'école...

Les **TISF /CESF** apportent un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants.

## Les chiffres clés 2020

### Le nombre de familles aidées par service

Le pôle famille est intervenu auprès de 817 familles, soit une baisse de 19 % par rapport à 2019. Cette baisse concerne les interventions « aide à domicile » famille plus particulièrement les interventions CAF. Les interventions ont été suspendues durant le 1er confinement et l'activité n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise malgré le déconfinement.

Service	2018		2019		2020	
	Nb.Clients		Nb.Clients	Evol.N-1	Nb.Clients	Evol.N-1
AD famille	502		530	+ 5.6%	313	- 41 %
TISF	442		482	+ 9 %	504	+ 5 %
TOTAL	944		1 012	+ 7.2 %	817	- 19 %

\* Certains clients peuvent être aidés en aide à domicile et en TISF, ils sont comptabilisés dans chaque rubrique

### Les heures d'interventions

Le pôle famille a réalisé **29 248 heures au total en 2020**, soit plus de 10 000 heures de moins qu'en 2019.

Le contexte sanitaire explique la forte baisse des heures d'intervention. Pour autant cette baisse est couplée à la diminution structurelle des interventions en direction des familles que nous observons depuis plusieurs années. Les activités CAF sont les plus impactées notamment les interventions des aides à domicile.

S'agissant des interventions TISF, malgré le confinement, la baisse d'activité reste contenue. En raison des difficultés et de la fragilité des familles accompagnées dans le champ de la protection de l'enfance, nous avons rapidement repris nos interventions. Lors du premier confinement, nous avons suspendu la majorité de nos interventions (sauf situations très fragiles) pour autant, les TISF ont assuré un suivi très régulier des familles à distance, ces temps ne sont pas comptabilisés dans le tableau ci-dessous.

Heures intervention Services	2018		2019			2020		
	Qté	%Total	Qté	Evol.N-1	%Total	Qté	Evol.N-1	%Total
AD famille	19 534	46 %	18 056	- 7,5 %	46 %	9 625	- 47 %	33 %
TISF (hors temps administratif)	22 477	54 %	21 462	- 4,5 %	54 %	19 623	- 8,5 %	67 %
<b>Total</b>	<b>42 011</b>		<b>39 518</b>	<b>- 6 %</b>		<b>29 248</b>	<b>- 26 %</b>	

### Le nombre d'heures d'intervention par ménage aidé (nombre d'heures / nombre de clients)

Service	Moyenne heures intervention / famille aidée					
	2018		2019		2020	
	heures		heures	Evol.N-1	heures	Evol.N-1
AD famille	39		34	- 8 %	31	-8%
TISF	51		45	- 2 %	39	-13%
TOTAL	44		39	- 4 %	36	-7%

Nos durées d'intervention ont forcément été impactées par les périodes de confinement, certaines interventions « non essentielles » ont également été suspendues. Ces chiffres sont donc difficilement comparables avec ceux des années antérieures. Sur les interventions AD famille, la durée moyenne d'intervention a moins diminué alors qu'il s'agit de l'activité la plus touchée par la crise sanitaire. Cette moyenne est à rapporter au nombre de familles bénéficiaires qui a très fortement chuté.

Indépendamment de la crise sanitaire, cette baisse reste tendancielle et s'explique pour partie par une évolution des demandes des familles qui s'engagent sur des durées d'intervention plus réduites, notamment pour des raisons économiques, sur le service d'aide à domicile. S'agissant des interventions TISF, la baisse de la moyenne d'heures d'intervention par famille est principalement liée au confinement et à la suspension temporaire des interventions à domicile, le nombre de familles accompagnées ayant augmenté sur un an.

## L'ACTIVITÉ DU SERVICE AIDE À DOMICILE PAR CAISSE

L'activité des aides à domicile famille par caisse								
caisses	2019			2020				
	Heures	Evol. N-1	% Total	Heures	%Total	Evol.N-1	Nbre de prises en charge	heures en moyenne/prise en charge
Conseil départemental	1		-	115	1 %	-	5	23
CAF	6 695	- 22 %	37 %	3 409	35 %	- 49 %	133	26
SPEC	7 870	16 %	43 %	4 588	48 %	- 42 %	175	26
CPAM	14	- 87 %	-	83	1 %	-	5	17
MSA	484	- 51 %	3 %	577	6 %	+ 19 %	14	41
mutuelles	2 169	+ 27 %	12 %	642	7 %	- 97 %	71	9
garde d'enfants	823	- 33 %	5 %	211	2 %	- 74 %	3	70
caisses diverses	-			-	-	-		
<b>TOTAL D'HEURES</b>	<b>18 056</b>	<b>- 7.5 %</b>	<b>100 %</b>	<b>9 625</b>	<b>100 %</b>	<b>- 47 %</b>	<b>406</b>	<b>24</b>

- ☒ 93 familles ont eu une prise en charge par plusieurs caisses
- ☒ 35 % des heures sont réalisées sur des prestations CAF, contre 37 % en 2019 et 44 % en 2018. Après une baisse de 22 % des heures en 2019 par rapport à 2018, nous accusons une nouvelle baisse de près de 50 % en un an. Nous avons perdu plus de 3 000 heures en 2 ans sur l'activité CAF famille.
- ☒ Après une augmentation de 27 % des heures "mutuelles" en 2019, nous observons également une baisse de 97 % des heures "mutuelles" en un an.
- ☒ Au global, nous avons perdu près de 9 000 heures sur notre activité « aide à domicile famille » par rapport à 2019. Cette baisse est particulièrement marquée cette année compte tenu du contexte sanitaire mais s'inscrit malgré tout dans un contexte de perte structurelle d'activité.

## L'ACTIVITÉ DU SERVICE TISF PAR CAISSES

L'activité des TISF par caisse								
caisses	2019			2020				
	Heures	Evol.N-1	%Total	Heures	%Total	Evol.N-1	Nbre de prises en charge	heures en moyenne/prise en charge
Conseil départemental (heures d'intervention)	16 869	- 5,3 %	79 %	14 841	75 %	- 12 %	403	40
Conseil Départemental (heures administratives)	<b>2 370</b>			1 438				
CAF	<b>3 506</b>	- 14,8 %	16 %	<b>3 316</b>	17 %	- 5 %	136	24
ASLL	994	+ 10,5 %	4,7 %	1 283	7 %	+ 29 %	61	21
MSA	59	- 60 %	0,2 %	183	1 %	+ 210 %	10	18
caisses diverses	34	+ 103 %	0.1 %	-				
<b>TOTAL D'HEURES</b>	<b>23 832</b>	<b>- 4,7 %</b>	<b>100 %</b>	<b>21 061</b>	<b>100 %</b>	<b>- 11 %</b>	<b>610</b>	<b>34</b>

- ☒ 75 % de notre activité concernent les interventions au titre de la protection de l'enfance (Conseil Départemental) et 17 % concernent la CAF.
- ☒ L'activité TISF est marquée par une baisse structurelle sur les interventions au titre de la protection de l'enfance et la CAF. La baisse globale est de 11 % en 1 an sachant que toutes nos activités ont été suspendues pendant le 1er confinement. Les moyennes horaires sont indicatives et sont impactées par la situation sanitaire. Ces moyennes concernent tous les accords (accords en cours et accords terminés).

## LES INTERVENTIONS AU TITRE DE LA CAF

FAITS GENERATEURS CAF par thème	2017	2018	2019	2020	%	Évolution N-1
Autour de la naissance	210	193	187	136	52 %	- 27 %
Autour de la maladie	173	129	98	87	33 %	- 11 %
Familles nombreuses	122	91	56	26	10 %	- 53 %
Autres éléments fragilisants	15	6	16	12	5 %	- 25 %
<b>Nombre total de prises en charge</b>	<b>520</b>	<b>419</b>	<b>357</b>	<b>261</b>	<b>100 %</b>	<b>- 27 %</b>

La baisse structurelle de l'activité CAF sur les principaux fait générateurs (motifs permettant aux familles de mobiliser leurs droits CAF pour une intervention aide à domicile ou TISF) se poursuit en 2020. Ces mesures constituent l'un des 2 socles de nos interventions (CAF et mesures Conseil Départemental) et cette baisse continue nous questionne sur l'équilibre économique de notre activité TISF, nous avons d'ailleurs interpellé la CAF sur ces difficultés et le non recours des familles. L'analyse par territoire montre également des disparités importantes et une moindre sollicitation des interventions CAF en zone rurale.

La CAF et les associations intervenantes dont l'ADMR ont signé une convention de coopération avec un plan d'actions visant à favoriser le recours des familles à ces prestations. La mise en œuvre de la convention a notamment permis de définir les contours de la campagne SMS à destination des familles, campagne qui doit être lancée au cours du 1er trimestre 2021. Une nouvelle circulaire est également attendue début 2021 avec des critères de mobilisation assouplis.

## LES INTERVENTIONS AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL)

Activité Aide Sociale Liée au Logement LOUDEAC	2017	2018	2019	2020	Evolution
Nombre mesures engagées MDD LOUDEAC *	58	46	58	84	+ 31 %
Nombre de ménages aidés ADMR **	53	41	47	61	+ 30 %
Heures	1021	899	994	1 283	+ 10,6 %

\* Hors annulation - mesure initiale et renouvellement signés entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020—chiffres à la date de signature

\*\* Ménages différents accompagnés : un ménage peut avoir plusieurs mesures (mesure initiale et renouvellement)

Le marché ASLL, financé par le département des Côtes d'Armor, est réparti au sein d'un groupement de 6 associations. L'ADMR intervient sur le périmètre de la Maison du Département de Loudéac (hors secteur Corlay, géré par l'AMISEP). L'activité ASLL de l'ADMR représente 13 % des mesures engagées sur le marché en 2020 en Côtes d'Armor. En 2020, le nombre de ménages accompagnés a augmenté de 30 %, le nombre de mesures a également progressé, lié principalement à des renouvellements, la situation sanitaire ayant notamment retardé certaines démarches auprès des structures partenaires fermées.

Les problèmes de gestion financière, de gestion administrative et le manque d'autonomie sont étroitement liés et constituent comme l'an dernier les 3 principales difficultés identifiées chez les bénéficiaires de mesure ASLL.

En parallèle, 37 % des demandeurs ne trouvent pas de logement (démarches infructueuses), soit 5 points de plus que l'an dernier. Le manque d'autonomie des demandeurs dans leur recherche et la présentation d'un dossier « viable » constituent des freins importants pour accéder au logement.

☒ En fin de mesure, plus de 87 % des demandeurs sont locataires auprès d'un bailleur public, d'une collectivité ou d'un bailleur privé.

## Les interventions au titre de la protection de l'enfance

Un marché public contractualisé avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor en 2017 (pour 4 ans).

Deux types d'intervention sont dévolus aux TISF :

- **les interventions à domicile/actions éducatives** : il s'agit d'un soutien de proximité au domicile des familles, dans le domaine de la vie courante, en vue de leur permettre de retrouver leur autonomie. L'intervention est mise en place à la demande de la famille ou avec son accord.
- **les rencontres parents-enfants** : cette intervention ponctuelle peut être mise en œuvre à la demande d'un juge ou des familles souhaitant être soutenues dans l'organisation de l'exercice de leurs droits de visite ou pour accompagner le retour des enfants dans leur famille.

☒ 3 associations partenaires interviennent sur le marché public TISF dans les territoires des Maisons du Département, permettant de couvrir l'ensemble des Côtes d'Armor : Fédération ADMR 22, Domicile Action Armor et Domicile Action Trégor.

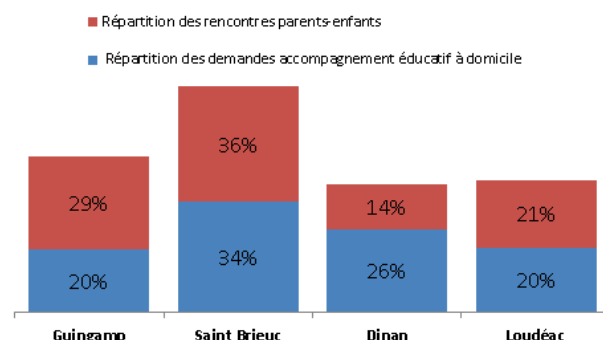
☒ A l'échelle départementale, nous observons une augmentation de 37 % du nombre de mesures par rapport au prévisionnel 2017. Sur les 4 années du marché 2017 / 2020, le nombre de demandes n'a cessé de progresser. Ces chiffres témoignent des difficultés sociales croissantes des familles et du besoin renforcé d'accompagnement. L'augmentation constatée est particulièrement marquée pour les rencontres parents-enfants avec un taux de réalisation de 190%. Comme en 2019, 65 % des mesures commandées concernent les interventions éducatives à domicile et 46% les rencontres parents enfants.

☒ En 2020, l'ADMR a reçu 35 % du total des mesures commandées sur le marché public. L'ADMR atteint 92 % des objectifs de mesures commandés sur les interventions éducatives à domicile et 123 % sur les rencontres parents-enfants. Les associations intervenant sur ces mesures sont tributaires des prescriptions des référents éducatifs de MDD qui coordonnent les mesures. Au-delà des mesures commandées, il est important de tenir compte de l'engagement des mesures avec les familles (signature du contrat d'accompagnement) : 91 % des mesures commandées « intervention à domicile » ont été signées en 2020 et 94 % des mesures RPE.

☒ Le nombre d'heures d'intervention a diminué en 2020 en raison de la suspension des interventions pendant la période du 1er confinement. Le suivi des familles a été assuré par téléphone chaque semaine sauf situations fragiles.

MESURES TISF	2019				2020				Evolution N-1	
	Heures	%	Mesures commandées	%	Heures	%	Mesures commandées	%	Heures	Mesures commandées
Interventions à domicile/action éducative (AE)	11 406	60 %	203	68%	10 168	69 %	209	68 %	- 11 %	+ 3 %
Rencontres parents enfants	5 463	28 %	102	32%	4 501	31 %	100	32 %	- 17 %	- 2 %
Ecrits et concertations	2 370	12 %			1 438					
<b>TOTAL</b>	<b>19 239</b>		<b>305</b>		<b>16 107</b>		<b>309</b>		<b>- 16 %</b>	<b>+ 1.3 %</b>

MESURES TERMINEES en 2020		
	Mesures (à la date du bilan fin de mesure)	HEURES intervention (hors période de confinement)
AE	175	10 260
RPE	102	4 653
<b>TOTAL</b>	<b>277</b>	





## TPOLOGIE DES FAMILLES ACCOMPAGNÉES DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

- 56.5 % de familles monoparentales accompagnées en intervention à domicile et 70,2 % en rencontres parents-enfants (RPE)
- 69 % des parents accompagnés en interventions à domicile sont sans activité et 71 % en RPE
- 53 % des parents accompagnés ont entre 26 et 39 ans
- 69 % des interventions à domicile concernent des foyers avec au moins 2 enfants
- Plus de 58 % des enfants accompagnés ont 7 ans et plus

## CARACTÉRISTIQUES DES MESURES INTERVENTIONS À DOMICILE ET RENCONTRES PARENTS ENFANTS

Interventions à domicile	Rencontres parents– enfants
<p>89 % des familles bénéficient d'un accompagnement hebdomadaire : une ou plusieurs interventions par semaine</p> <p>38 % (34 % en 2019) des interventions sont planifiées le mercredi ce qui pose la <b>difficulté d'articulation</b> avec les mesures RPE programmées en général le mercredi et le samedi. <b>Parallèlement, il est difficile aujourd'hui de programmer des cycles de planning en raison des demandes de changements des familles et/ou des référents mais également de la saturation des créneaux d'intervention alors qu'il serait préférable pour les enfants (besoin de repères fixes et sécurisants) et les parents de proposer une organisation mieux rythmée sur des créneaux et journées fixes</b></p> <p>Près de <b>53 % des mesures sont planifiées en fin d'après midi</b> lorsque les enfants sont de retour de l'école.</p> <p><b>80 % des mesures conservent la même durée d'intervention sur toute la mesure</b> : pas de changement / adaptation du rythme des interventions en cours de mesure. Seulement 43 % des mesures font l'objet d'un aménagement pendant les vacances scolaires (changement de jour et/ou d'horaire</p> <p>Pour 74 % des mesures, les objectifs de la mesure sont déclarés comme partiellement atteints. Cette donnée est à corrélérer avec le taux de renouvellements des mesures (près de 50 %) avec poursuite du travail engagé lors de la première mesure.</p>	<p>Un taux de réalisation RPE corrigé (déduction faite des annulations) de <b>160 % par rapport au prévisionnel du marché</b> témoignant d'un besoin important sur les territoires et d'une <b>tendance structurelle</b> à fortement déléguer ces mesures aux associations (180 % en 2019).</p> <p>Dans <b>plus de 80 % des visites RPE, la TISF est présente pendant toute la durée de la rencontre</b>. Cette donnée est à corrélérer avec l'absence d'alternance entre visite encadrée et non encadrée : <b>81 % des mesures sont uniquement encadrées par une TISF</b></p> <p><b>48 % des RPE se déroulent en lieu neutre</b> : dans 28 % des situations, l'orientation vers un lieu neutre est liée à une pathologie du parent (santé, addiction...) et dans 20 % des situations, à l'interdiction de présence d'un membre de la famille.</p> <p>Près de 60 % des mesures RPE sont des mesures renouvelées. Dans seulement <b>4 % des situations il y a un projet de retour à domicile évoqué</b> (65 % pas de projet de retour / 31% « information non communiquée »).</p> <p><b>66 % des RPE se déroulent le mercredi et le samedi générant des tensions de planification et de réponse aux besoins</b>. Pour seulement <b>17 % des mesures RPE, nous avons observé un changement de rythme / fréquence</b> des RPE en cours de mesure. Parallèlement, les modifications des créneaux RPE pendant les vacances scolaires sont peu mobilisées : seulement 25 % des RPE.</p>



## Les axes de travail 2020

### La situation sanitaire

La situation sanitaire a particulièrement impacté les interventions des TISF. Lors du 1er confinement de mars 2020, nous nous sommes conformés aux recommandations nationales et départementales demandant la suspension de toutes les interventions familles jusque début mai. Compte tenu de la fragilité des familles accompagnées notamment sur les mesures départementales, nous avons immédiatement engagé le suivi téléphonique des familles par un contact à minima hebdomadaire. Pour les situations les plus fragiles, nous avons maintenu les interventions en lien avec le référent éducatif dans le respect des consignes sanitaires.

Nous avons également rédigé et diffusé les différents protocoles d'intervention afin de sécuriser / rassurer au mieux les professionnel.le.s et les familles.

Lors du 2ème confinement, nous avons maintenu l'ensemble de nos interventions (sauf annulation famille) dans le respect des protocoles sanitaires. L'impact de la crise sanitaire sur nos activités a été plus importante pour les activités CAF, les familles préférant suspendre les interventions. Les familles ont attendu plusieurs semaines avant de relancer les interventions, certaines n'ont pas souhaité reprendre.

### La convention de coopération CAF

La baisse structurelle des interventions a incité la CAF et ses partenaires à signer une convention de coopération et un plan d'actions commun en 2018. En 2020, nous avons systématisé ces rencontres toutes les 6 semaines environ afin de s'accorder / organiser le déploiement des actions prévues. La priorité 2020 concerne les actions de communication en direction des allocataires. Une campagne SMS devrait voir le jour au cours du 1er trimestre 2021 (sous réserve de la situation sanitaire) pour informer les familles des services d'aide à domicile.

### Marché public TISF - Conseil Départemental 22 et travaux de réflexion sur un CPOM

Le marché public TISF est réparti entre 3 associations sur le département : ADMR, Domicile Action Armor et Domicile Action Trégor. Les 3 associations ont des rencontres régulières avec la Direction Enfance Famille afin d'assurer le suivi du déploiement du marché et de définir des axes de progrès en lien avec les Maisons du Département. Ces temps de rencontre ont été renforcés cette année compte tenu de la situation sanitaire.

En parallèle, le Département des Côtes d'Armor a lancé la réflexion sur l'évolution du cadre d'intervention TISF en lien avec les 3 associations et a confirmé son souhait de négocier un CPOM en lieu et place du marché public actuel. Des groupes de travail mixant professionnel.le.s du département et des associations ont été lancés en 2020, l'objectif étant de concrétiser le CPOM pour le 1er janvier 2022.

En attendant, nous avons eu confirmation du renouvellement du marché public pour une année supplémentaire, le temps de négocier le CPOM.

### Les ressources humaines

Les problématiques de recrutement sont de plus en plus prégnantes sur notre secteur. Nous sommes confrontés à un déficit de candidats en aide à domicile sur nos SAAD (dont famille), mais également en TISF. Jusqu'à là relativement épargnés, nous observons depuis 1.5 ans de grandes difficultés à recruter sur le profil TISF. La réglementation permet de recruter sur des profils différents pour un même niveau de diplôme, nous sommes dans l'obligation d'élargir nos critères de recherche. La Fédération ADMR a mobilisé une chargée de mission en fin d'année afin de développer les liens avec les partenaires de l'emploi et de la formation et de mettre en place des actions d'informations. Cette mission était davantage centrée sur les métiers d'aide à domicile.

Enfin, l'ADMR s'est associée au groupe de travail lancé par Domicile Action Trégor et Uniformation sur la mobilisation de l'apprentissage pour stagiaires en 2ème année de formation TISF. L'objectif est de concrétiser ce projet pour la rentrée 2021.

### L'action collective « préparer son retour à la maison après une naissance » en lien avec la l'Hôpital privé de Plérin—financement CAF

L'action lancée en 2019 en partenariat a été suspendue dès le mois de février et n'a pas repris depuis compte tenu des risques sanitaires.

### Groupement ASLL

Dans le cadre du marché « Accompagnement Social Lié au Logement » (ASLL) du Département des Côtes d'Armor, les 6 associations partenaires du groupement ont poursuivi leurs rencontres régulières (état de consommation des mesures, axes de travail, formation des professionnels...).

### Prestations CAF

- ⇒ Mise en œuvre des actions de communication en lien avec la CAF et les associations d'aide à domicile : campagne SMS ciblée 1er trimestre 2021
- ⇒ Déploiement de la nouvelle circulaire CAF sur les interventions à domicile
- ⇒ Relancer l'action collective en lien avec l'Hôpital Privé de Plérin sous réserve des conditions sanitaires

### Le suivi et la mise en œuvre du plan d'actions 2019-2022 issue de l'évaluation interne

- ⇒ Garantie des droits individuels et participation des usagers
- ⇒ Prévention des risques
- ⇒ Promotion de l'autonomie et de la qualité de vie
- ⇒ Continuité de l'accompagnement et coordination des interventions

### Marché public TISF

Poursuivre le travail préparatoire engagé avec le Département des Côtes d'Armor pour une signature d'un CPOM au 1er janvier 2022

### L'évolution des politiques familiales

- ⇒ Déploiement des 1000 premiers jours de l'enfant
- ⇒ Mise en place de la PCH parentalité
- ⇒ Articulation des interventions CAF 22 et CD 22

### Organisation Interne

- ⇒ Poursuivre la formalisation de nos outils TISF et de suivi d'activité dans une logique d'amélioration continue de la qualité
- ⇒ Recrutement et intégration de nouveaux professionnels sur le service TISF
- ⇒ Formation violences intrafamiliales en direction des TISF
- ⇒ Equipements informatiques TISF

## Les chiffres clés des interventions à domicile personnes âgées en mode prestataire

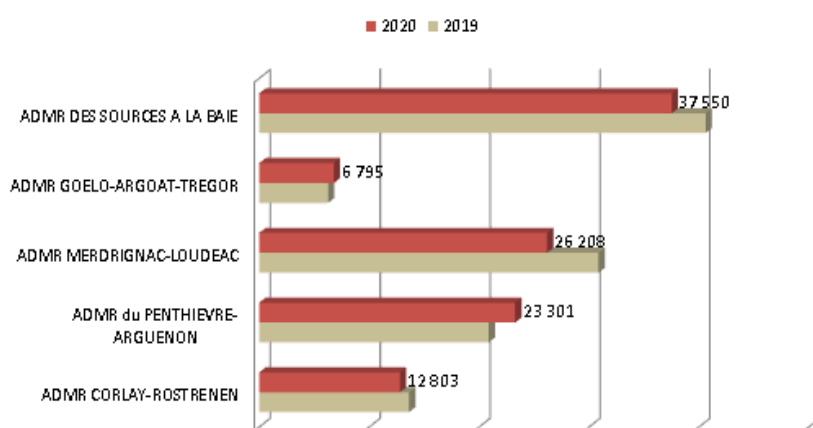
Pour la première année, l'activité personnes âgées évolue à la baisse. Le nombre d'heures d'intervention est passé de 112.300 heures en 2019 à 106588 heures soit une diminution de 5 %. Le nombre de ménages aidés (1 849) est a contrario en augmentation (+ 3 %).

Cette évolution est liée à la crise sanitaire qui nous a conduit lors du premier confinement à recentrer les interventions sur les publics les plus vulnérables et à annuler les prestations non essentielles.

35% de l'activité est réalisée sur le territoire de l'ADMR des Sources à la Baie malgré une diminution de 8% par rapport à 2019. L'activité a chuté de 15% sur le secteur de l'ADMR Merdrignac-Loudéac. Son activité représente 25% de l'activité totale (28% en 2019). L'ADMR de Corlay-Rostrenen voit aussi son activité reculer par rapport à 2019 mais dans une moindre mesure (- 6%).

Seules les associations de Penthièvre-Arguenon et de Goëlo-Argoat-Trégor continuent leur progression auprès de ce public (respectivement + 12% et + 8%). L'activité réalisée par l'ADMR Penthièvre-Arguenon représente cette année 22% de l'activité globale.

Evolution du nombre d'heures par association



## L'activité du service personnes âgées par type de financement

Les heures financées dans le cadre de l'APA (64 873 heures) diminuent de 4% par rapport à 2019. Elles représentent 61% de l'activité totale réalisée auprès des personnes âgées.

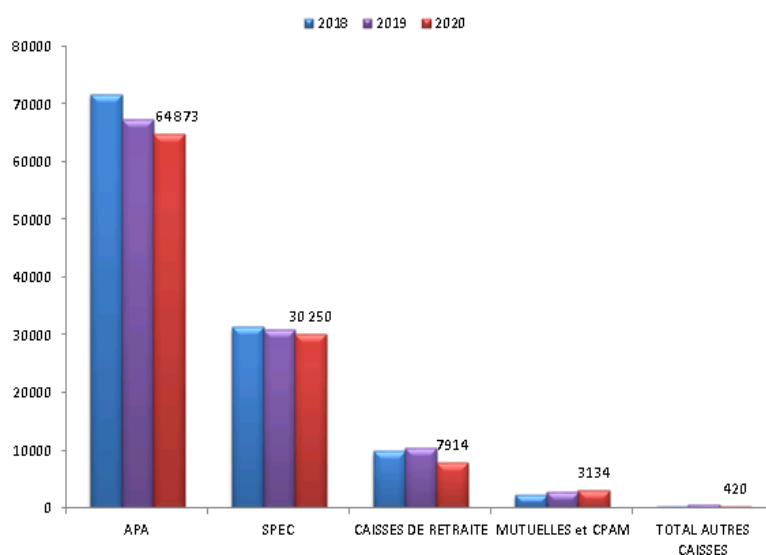
Les heures financées directement par les personnes (SPEC) elles aussi sont en très légère diminution (- 2%).

Les heures financées par les caisses de retraite sont en baisse de 24%.

Les heures réalisées grâce au financement des mutuelles pour faciliter un retour à domicile après hospitalisation, poursuivent leur progression (+ 11% par rapport à 2019).

Le service de répit 24h/24 proposé dans le cadre d'Escapade, a été moins sollicité que l'année précédente (128 heures contre 264 heures en 2019). Pour rappel, ce service a pour but de permettre à des aidants familiaux de s'absenter sur des journées entières voire des nuits.

Evolution de l'activité par type de financement



## Données sur les bénéficiaires de l'APA

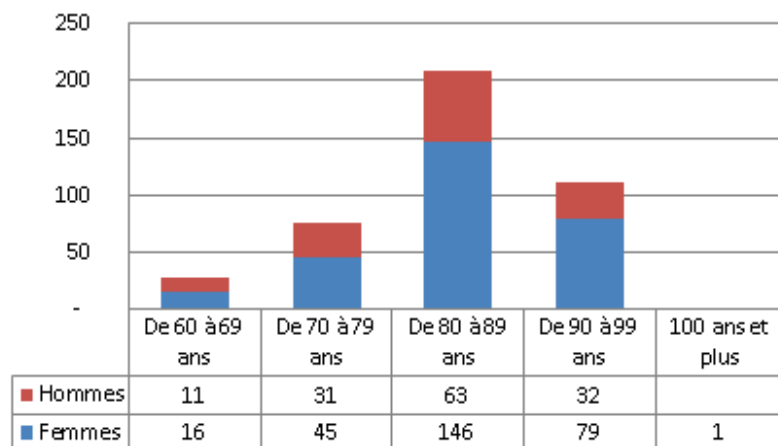
Sur les 424 personnes aidées en 2020 (423 en 2019), 32 % sont des hommes.

L'âge moyen est identique à 2019. Il est de 85 ans pour les femmes et 83 ans pour les hommes.

Près de la moitié des bénéficiaires ont entre 80 et 89 ans (209 personnes), seule tranche d'âge en baisse par rapport à 2019.

111 personnes (26%) ont plus de 90 ans.

Répartition des bénéficiaires APA par âge et par sexe



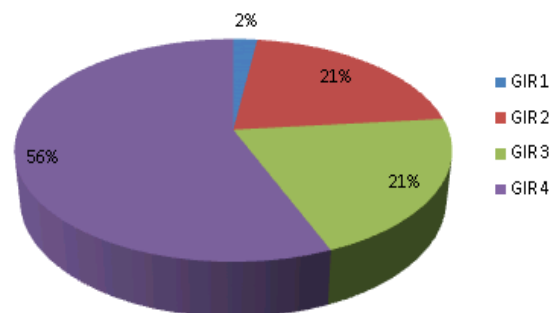
Les groupes iso-ressources (GIR) permettent de classer les personnes en fonction des différents stades de perte d'autonomie.

L'APA est octroyée uniquement aux personnes dont le GIR est compris entre 1 et 4.

La majorité des personnes bénéficiaires de l'APA reste, comme l'an dernier, des personnes relevant du GIR 4.

On observe par ailleurs que la part des personnes en GIR 4 progresse (238 personnes contre 227 en 2019) contrairement à celle des personnes en GIR 2 (- 8%) et en GIR 3 (-4%).

Répartition des personnes selon le GIR



Il existe 6 niveaux de perte d'autonomie : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 est le niveau de perte d'autonomie le plus faible.

GIR 1 : les personnes confinées au lit, dont les facultés mentales sont gravement altérées, et qui ont besoin d'une présence continue d'intervenants. Les personnes en fin de vie.

GIR 2 : les personnes confinées au lit ou au fauteuil, dont les facultés mentales ne sont pas totalement altérées, et qui ont besoin d'une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante. Les personnes qui ont des fonctions mentales altérées, mais qui ont conservé leur capacité à se déplacer.

GIR 3 : les personnes ayant conservé leurs facultés mentales mais qui ont besoin plusieurs fois par jour d'aides pour les soins corporels.

GIR 4 : les personnes ne faisant pas leur transfert seules (par exemple se lever seules du fauteuil) mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent parfois être aidées pour la toilette et pour s'habiller. Les personnes n'ayant pas de problème pour se déplacer mais devant être aidées pour les activités corporelles et pour la préparation des repas.

GIR 5 : les personnes qui peuvent avoir besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette et les activités domestiques : préparation des repas, ménage...

GIR 6 : les personnes autonomes pour tous les actes importants de la vie courante.



## Les chiffres clés des interventions à domicile personnes âgées en mode mandataire

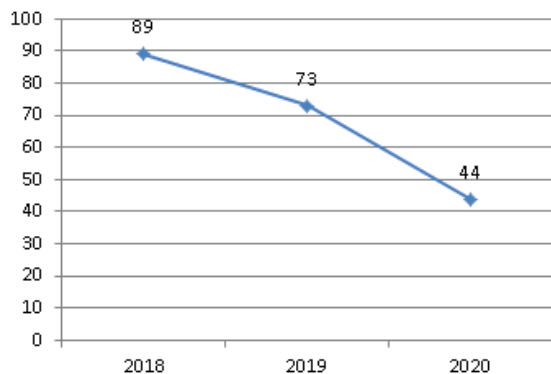
Dans le cadre du service mandataire, le client est employeur de l'intervenant à domicile.

L'ADMR assure pour le particulier employeur les formalités administratives et les déclarations sociales et fiscales liées à l'emploi. Elle présente du personnel ayant le profil adapté.

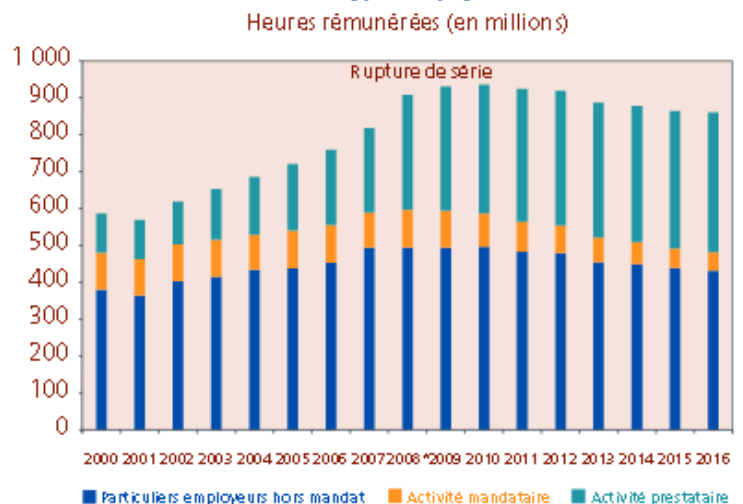
Le client mandate l'ADMR pour l'accompagner et le conseiller dans l'exercice de sa fonction d'employeur : le bénéficiaire est lié à l'ADMR par un contrat de mandat.

En 2020, le service mandataire a accompagné 44 personnes pour un volume de 4 492 heures. Ces heures sont en baisse constante depuis plusieurs années. Cette évolution suit la tendance nationale.

**Evolution du nombre de personnes aidées**

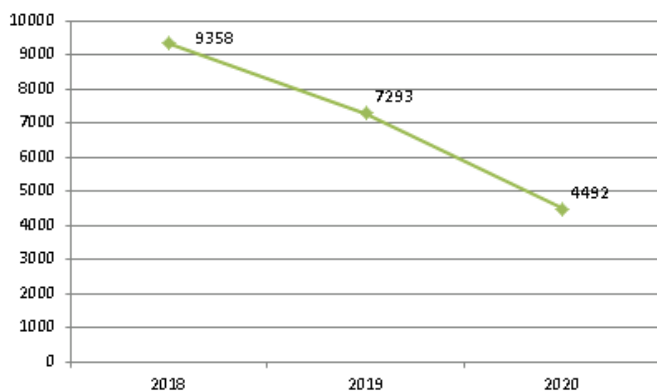


**Graphique 1**  
**Heures totales rémunérées selon le type d'employeur\***

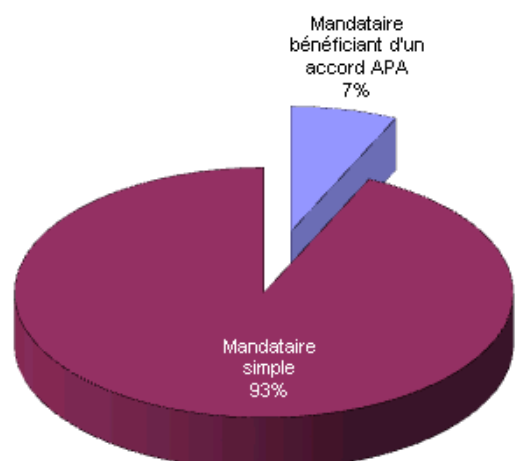


DARES-avril 2018

**Evolution du nombre d'heures d'intervention**



**Répartition des heures du service Mandataire**



## Les axes de travail 2020

### Gestion de la crise sanitaire

Les SAAD comme l'ensemble des activités a été impacté par la crise sanitaire. Il s'est agi dès le début de la crise de recentrer les interventions sur les publics les plus vulnérables, d'organiser un accompagnement téléphonique pour les autres clients. Durant toute l'année 2020, des réunions régulières ont été organisées avec la direction de l'autonomie du conseil départemental / ARS pour permettre aux structures d'échanger sur les différents protocoles, consignes, difficultés rencontrées. Ces temps de rencontre en visioconférence ont été soutenus et constructifs.



### Signature du CPOM avec le conseil départemental

En 2019, suite à la fusion des associations, une demande de transfert des autorisations SAAD vers la fédération a été formulée auprès du Conseil départemental qui l'a acceptée et formalisée par un arrêté.

En parallèle, les négociations CPOM avec le service direction de l'autonomie ont été engagées. Le CPOM a été signé des parties le 5 février 2020 avec effet rétroactif au 1er janvier 2020

### Evaluation externe des SAAD

Le rapport a été finalisé en avril 2020 et transmis aux autorités de tarification.

### Finalisation de la mise en place du géocodage

En 2019 nous avons fait évoluer nos outils de télégestion sur les SAAD avec un passage d'une saisie manuelle

par les intervenants à domicile de leur kilomètres dans le cadre des interventions, des interventions ou des trajets, à une saisie automatisée grâce à un système de géocodage. Ce déploiement a été finalisé en 2020

### Informatisation des évaluations à domicile

Ce projet a concerné les 4 responsables de secteurs qui réalisaient les évaluations à domicile sous format papier. La digitalisation des évaluations à domicile a pour objectifs à terme quand l'ensemble des applicatifs seront développés :

- Un gain de temps en limitant les ressaisies
  - Partager l'information rapidement avec les Professionnels de terrain
  - Un accès à distance et immédiat en fonction des droits
  - Une préparation de la fiche mission et du plan personnalisé
  - Une synthèse PDF de l'évaluation
  - un suivi qualité et des statistiques (historique des évaluations par client /calculs de statistiques)
- Les évaluations sont réalisées au domicile des clients à l'aide de tablettes.

### La formalisation des documents obligatoires et process d'intervention

Poursuite du travail en 2020

### Une mission sur l'attractivité des métiers

Cette mission financée dans le cadre d'un appel à projet CNSA a permis :

- de mener des actions d'information dans les établissements de formation et les établissements d'insertion, de participer à des forums
- de mettre en place d'une formation tutorat pour 7 intervenants à domicile
- De travailler une démarche d'intégration et de fidélisation des salariés (journée d'intégration)

### Enquête de satisfaction Clients SAAD

L'enquête, diffusée auprès de 968 clients du SAAD a permis de recueillir 188 questionnaires soit un taux de réponse de 20%.



**96%** des personnes qui se sont exprimées sont satisfaites voire très satisfaites du service. Des axes d'amélioration ont été définis et seront mis en œuvre.

## LES CENTRES DE SANTE INFIRMIERS

Un centre de santé infirmier est une structure de proximité de premier recours, qui dispense sur prescription médicale ou hospitalière des soins infirmiers en centre et/ou à domicile. Ouvert à tous, quelque soit l'âge, les soins à pratiquer, la pathologie, le CSI assure un libre choix pour les patients en matière de soins sans hébergement.

Il est une alternative entre l'établissement de santé et les soins de ville.

### Les actions Santé

#### 2020 :

939 patients :  
430 Trégueux dont 363 de plus de 60 ans  
509 Hillion dont 380 de plus de 60 ans

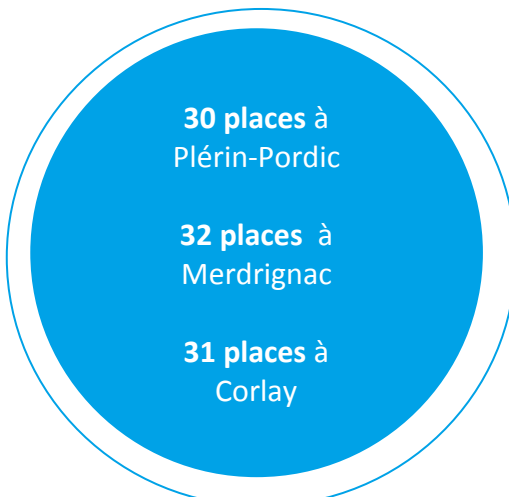
#### nombre d'actes :

2020 : 93807  
2019 : 103305  
2018 : 103349  
2017 : 97944

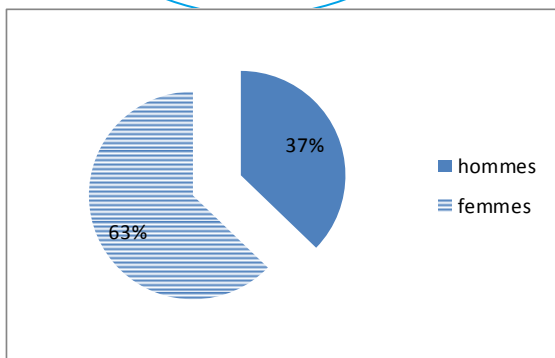
### Les temps forts 2020

- Ouverture du centre de santé de Hillion au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et réorganisation administrative et budgétaire pour chacun des centres (Hillion auparavant considéré comme une annexe du centre de Trégueux).
- Gestion de la crise sanitaire : organisation avec les autres professionnels de santé et les mairies (tournées spécifiques patients Covid en avril et mai ; mise à disposition de locaux et véhicules par les mairies).
- Entretiens professionnels de mars à juin 2020.
- Signature du contrat de prêt le 28.01.2020 auprès du crédit agricole d'un montant de 100 000€ pour l'acquisition en VEFA d'une cellule dans la maison de santé de Trégueux.
- Signature acte authentique de vente au 27.11.2020 et suivi des travaux pour la cellule professionnelle en 2020
- Changement du parc automobile : démarchage auprès de plusieurs concessionnaires en vue du renouvellement des véhicules
- Vaccination antigrippale : 378 personnes

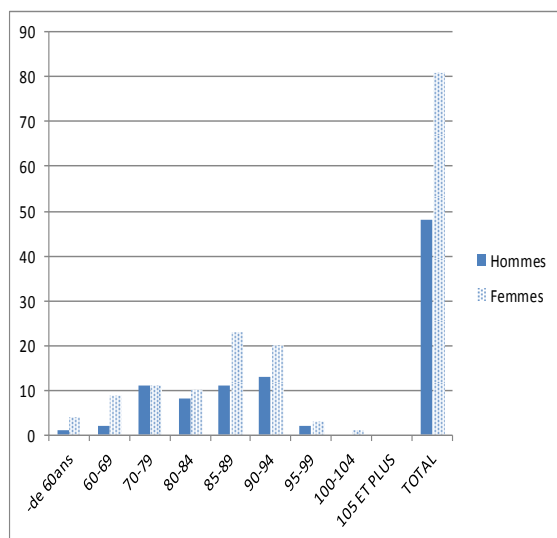
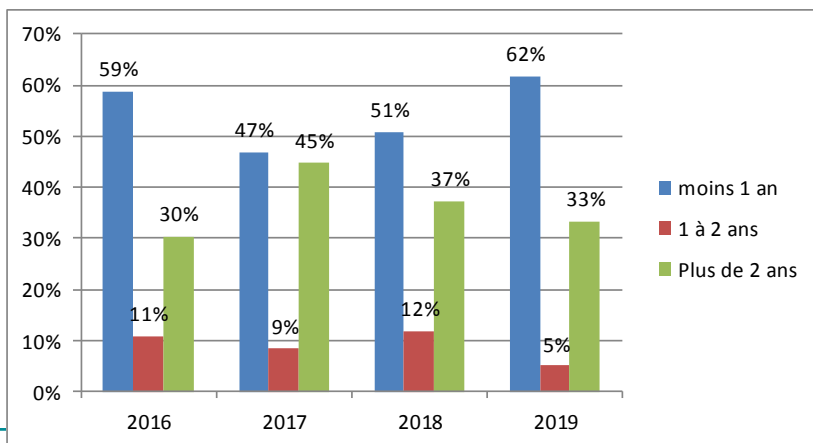
## LES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE AUPRES DES PERSONNES ÂGÉES : SSIAD



	MERDRIGNAC			PLÉRIN		2020	CORLAY			2020
	2018	2019	2020	2018	2019		2018	2019	2020	
Nombre de journées réalisées	11 325	10 798	10 753	9 757	9 427	8901	11 024	9 884	10330	
Taux d'occupation	1	92	91,81	89,11%	86%	81%	97	87	91%	
Nombre d'admissions	13	17	18	20	17	17	18	19	15	
Nombre de sorties	16	23	13	21	18	19	22	19	17	
Nombre de personnes accompagnées	47	48	43	44	43	45	49	47	41	
Nombre de personnes accompagnées GIR 1	3	2	7	3	5	6	6	4	5	
Nombre de personnes accompagnées GIR 2	22	21	18	20	20	27	9	12	9	
Nombre de personnes accompagnées GIR 3	8	10	10	7	7	4	23	20	13	
Nombre de personnes accompagnées GIR 4	14	15	8	14	11	8	11	10	14	
Nombre de personnes accompagnées GIR 5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	
Nombre de personnes accompagnées GIR 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
GMP moyen au 31 décembre	675,17	680	710,71	724,80	750	750	679,23	660	612,8	



	2018	2019	2020
Nombre de journées réalisées	32 106	30 109	29 984



Les principaux éléments que nous pouvons retenir de l'activité des SSIAD pour l'année 2020 sont les suivants :

- 129 personnes accompagnées (138 en 2019 / 140 en 2018) soit une baisse
- Le nombre de « journées » réalisé pour l'ensemble des trois SSIAD est en baisse : 35.053 en 2017 à 32.106 en 2018, à 30.109 en 2019, à 29.384 en 2020. Cette baisse est liée d'une part au GMP important et d'autre part, cette année, à des difficultés pour pallier les absences des salariés pendant la crise sanitaire sur Merdrignac et Corlay.
- Une majorité de femmes accompagnées : 63%

## Les accueils de jour

## LES SERVICES AUPRES DES PERSONNES SOUFFRANT DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ou APPARENTÉE

L'accueil de jour s'adresse principalement aux personnes âgées présentant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée et vivant à domicile. Il répond à trois besoins principaux :

- Resocialiser la personne dans le cadre d'un soutien à domicile
- Aider les familles à faire face aux difficultés que représente l'accompagnement d'une personne âgée dépendante
- Offrir un accompagnement entre le « chez-soi » et l'établissement permettant un temps d'adaptation à la collectivité

10 places sur

PLERIN PORDIC

ADMR Des sources  
à la baie

10 places sur

CORLAY

ADMR Corlay-  
Rostrenen

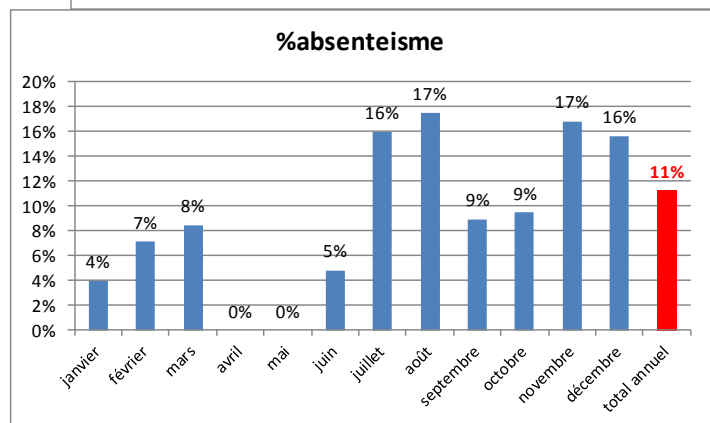
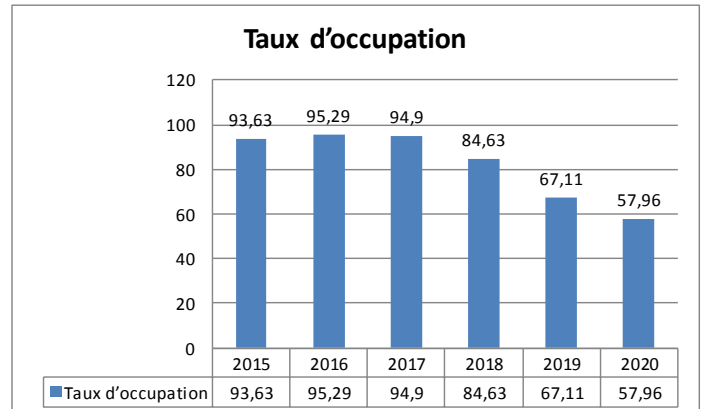




## CORLAY

	2018	2019	2020
Nombre de 1/2 journées réalisées facturées	4079	3342	2191
Nombre de 1/2 journées réalisées GIR 1-2	991	495	106
Nombre de 1/2 journées réalisées GIR 3-4	2788	2352	1713
Nombre de 1/2 journées réalisées GIR 5-6	300	495	372
Taux d'occupation	84,63	67,11	57,96
Nombre entrées/année	23	12	17
Nombre de sorties/année	21	18	17
présents sur l'année (pas entré ni sorti en N)	4	8	2
Nombre total de personnes accueillies (personnes inscrites au 1-1 + entrées de l'année)	48	38	36
Nombre de personnes accueillies GIR 1	1	0	0
Nombre de personnes accueillies GIR 2	11	10	5
Nombre de personnes accueillies GIR 3	13	10	9
Nombre de personnes accueillies GIR 4	20	17	18
Nombre de personnes accueillies GIR 5	3	1	4
Nombre de personnes accueillies GIR 6	0	0	0
GMP calculé sur l'ensemble de la période	573	556,3	631,23
GMP calculé sur les présents au 1er janvier de l'année	616,25	569,57	660
GMP calculé sur les présents au 31 décembre de l'année	679,23	493,16	620
GMP calculé sur les évaluations à l'entrée	570,8	524,5	595,58
GMP calculé sur les évaluations à la sortie	664,55	681	727,06

Un taux d'occupation qui reste fortement impacté par le taux d'absentéisme, accentué cette année par la crise sanitaire qui a conduit à la fermeture de l'accueil de jour pendant le premier confinement et à une diminution de la capacité d'accueil (8/10) depuis mai 2020



le taux d'absentéisme moyen est de 11% (personnes absentes alors qu'elles étaient inscrites). 68% des motifs d'absence sont liés à des motifs personnels.

En 2019, nous avons reçu le soutien de la fondation Bruneau et de la conférence des financeurs pour mettre en place des ateliers Nutrition sur Plérin et Corlay à destination des aidants. Le site de Plérin est porteur de l'action.

Ces ateliers ont démarré fin 2019, mais ont dû être interrompus en 2020 du fait de la crise sanitaire

### ADMR : des ateliers pour ne pas oublier que manger c'est bon

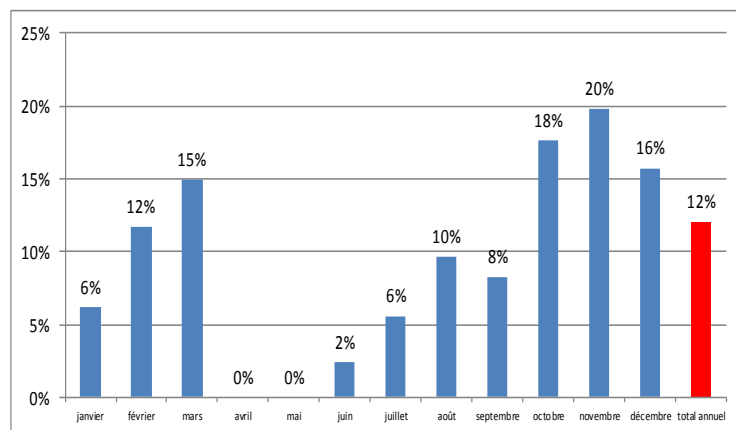
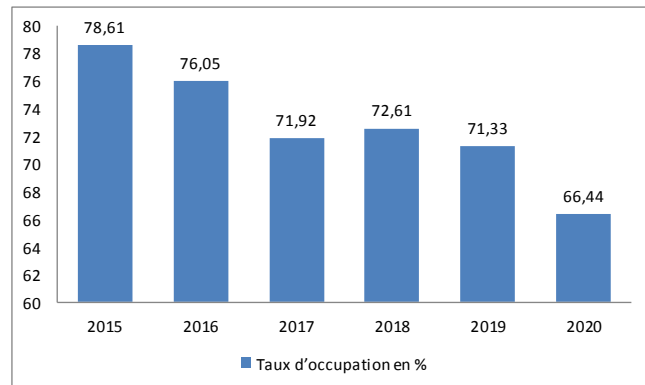


Encadrés par Maryvonne Rault, infirmière coordinatrice (deuxième à gauche), et Marie-Noël Bernard-Le Prince (troisième à gauche), les aidants ont cuisiné des petites bouchées.

Pour permettre aux personnes atteintes d'une pathologie affectant la mémoire de continuer à bien manger, l'association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) de Corlay propose des ateliers à ceux qui les accompagnent au quotidien.

Mardi 4 février, à l'ADMR, Marie-Noël Bernard-Le Prince, diététicienne, recevait les aidants de personnes atteintes d'une pathologie affectant la mémoire, pour un troisième volet sur le thème « L'impact de la maladie sur l'alimentation de mon proche ». Elle a analysé les situations auxquelles peuvent être confrontés les accompagnants et a apporté des solutions adaptées.

	2018	2019	2020
Nombre de 1/2 journées réalisées et facturées	3398	3310	2405
Nombre de 1/2 journées réalisées GIR 1-2	972	974	247
Nombre de 1/2 journées réalisées GIR 3-4	2286	1840	1624
Nombre de 1/2 journées réalisées GIR 5-6	140	496	534
Taux d'occupation en %	72,61	71,33	66,44
Nombre entrées/année	18	26	22
Nombre de sorties/année	21	21	28
présents sur l'année (pas entré ni sorti en N)	8	4	5
Nombre total de personnes accueillies (personnes inscrites au 1-1 + entrées de l'année)	47	51	55
Nombre de personnes accueillies GIR 1	0	0	0
Nombre de personnes accueillies GIR 2	8	9	9
Nombre de personnes accueillies GIR 3	15	13	9
Nombre de personnes accueillies GIR 4	16	20	25
Nombre de personnes accueillies GIR 5	8	9	10
Nombre de personnes accueillies GIR 6	0	0	2
GMP calculé sur l'ensemble de la période	577,45	497,44	463,37
GMP calculé sur les présents au 1er janvier de l'année	598,28	537,04	479,09
GMP calculé sur les présents au 31 décembre de l'année	541,54	473,44	398,75
GMP calculé sur les évaluations à l'entrée	493,33	500,73	440,5
GMP calculé sur les évaluations à la sortie	516,19	594,76	527,14



Un taux d'occupation qui reste fortement impacté par le taux d'absentéisme, accentué cette année par la crise sanitaire qui a conduit à la fermeture de l'accueil de jour pendant le premier confinement et à une diminution de la capacité d'accueil (8/10) depuis mai 2020

Noël à l'accueil de jour de Plérin, médiation

animale avec Mogwai,

habillé pour l'occasion!!!



## ESCAPADE

LES SERVICES AUPRES  
DES PERSONNES  
SOUFFRANT DE LA  
MALADIE D'ALZHEIMER  
ou APPARENTÉE

Le dispositif **ESCAPADE** (Equipe Spécialisée Ciblée Alzheimer et Pathologies Apparentées à Domicile et pour l'Entourage) est géré par l'association ADMR des Sources à la Baie en partenariat avec le CIAS Saint Briec Armor Agglomération et le centre hospitalier de Saint-Brieuc.

Ce dispositif multipartenarial a été créé dans le cadre de deux appels à candidature de l'Agence Régionale de Santé Bretagne, en 2012, à l'issue du **plan national Alzheimer 2008-2012** qui mettait l'accent sur la reconnaissance du rôle central joué par les aidants familiaux auprès de proches atteints de la maladie d'Alzheimer. La nécessité de leur apporter un soutien et un accompagnement a été validée dans ce plan notamment à travers la création de plateformes de répit dans le but de diversifier les dispositifs de répit (mesure 1b). La mesure 6 est quant à elle à l'origine de la création des équipes spécialisées Alzheimer (**ESA**).

En 2019, l'ESA a élargi son territoire d'intervention avec l'ouverture de 6 places complémentaires. Un dispositif expérimental **CLUEDO** a également vu le jour, dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS, en direction de personnes de moins de 65 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

PLATEFORME DE  
RÉPIT

CLUEDO  
Cellule de coordination départementale

EQUIPE  
SPECIALISÉE  
ALZHEIMER

## LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE REPIT AUX AIDANTS

Les missions des plateformes de répit sont réaffirmées dans l'instruction n° DGCS/3A/2018/44 du 16 février 2018 relative à la mise à jour du cahier des charges des plateformes d'accompagnement et de répit. Elles sont les suivantes :

- Répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils et de relais des proches aidants pour les conforter dans leur rôle d'aidant dans une logique de proximité
- Participer au repérage des besoins des personnes : aidants et aidés
- Proposer diverses prestations de répit ou de soutien à la personne malade, à son aidant ou au couple aidant-aidé et l'orienter vers une ressource adaptée au besoin si nécessaire
- Etre l'interlocuteur des dispositifs d'appui à la coordination territoriale des parcours
- Etre l'interlocuteur des médecins traitants chargés de suivre la santé des proches aidants et des patients et de repérer les personnes « à risque »
- Offrir du temps libéré (aide se substituant à celle apportée par l'aidant/séparation de l'aidant et de l'aidé) ou accompagnée (sans séparation/intégrant la dimension de « bon temps passé ensemble »)
- Informer et soutenir les aidants pour les aider à faire face à la prise en charge d'une personne souffrant d'une maladie neurodégénérative
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de la personne malade et de son aidant et lutter contre le repli et la dépression du couple aidant-aidé.



## Equipe Spécialisée Alzheimer

Le Plan Alzheimer 2008-2012 (mesure 6) a prévu l'organisation d'une prise en charge non médicamenteuse et adaptée à domicile.

Cette prise en charge individualisée doit s'inscrire dans un projet de soins et d'accompagnement, être pratiquée par un personnel formé et mobiliser des compétences pluridisciplinaires.

Il s'agit d'une intervention à domicile visant à améliorer ou à préserver l'autonomie de la personne dans les activités de la vie quotidienne. Cette intervention a pour objectifs le maintien des capacités restantes par l'apprentissage de stratégies de compensation, l'amélioration de la relation patient-aidant et une adaptation de l'environnement.

Elle consiste à réaliser une évaluation des capacités à accomplir les activités de la vie quotidienne, à se fixer un ou deux objectifs (s'habiller seul, refaire à manger...) et à mettre en place un programme utilisant les capacités restantes pour accomplir à nouveau ces activités et retrouver plaisir à le faire.

## CLUEDO

Le dispositif CLUEDO, Cellule de Coordination Départementale à destination des personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologie apparentées est issu d'un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé qui s'appuie sur le plan national Alzheimer 2008/2012 et le plan d'actions régionale maladies neurodégénératives 2015/2019. Ses missions :

- une mission de soins, via des consultations multidisciplinaires CLUEDO
- une mission de formation des partenaires impliqués dans la prise en charge des personnes
- une mission de réseau entre les partenaires médicaux et médico-sociaux impliqués dans la prise en charge

## Les actions de l'ÉQUIPE SPECIALISÉE ALZHEIMER sont les suivantes :

### Une action auprès de la personne accompagnée permettant :

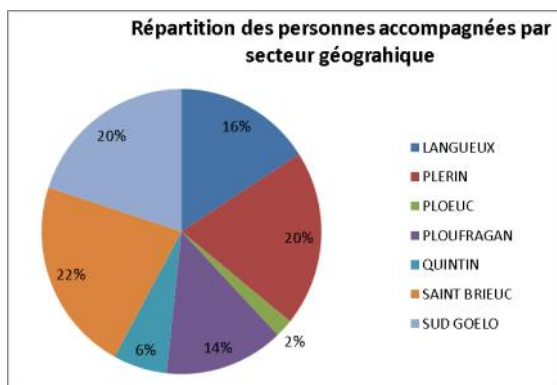
- Le maintien des capacités restantes
- L'apprentissage des stratégies pour faciliter la vie au quotidien
- La diminution des troubles du comportement

### Une action auprès de l'aidant permettant :

- Une meilleure compréhension de la maladie pour faciliter l'accompagnement au quotidien
- Un accompagnement vers des aides humaines ou des solutions de répit

### Une action sur l'environnement permettant de :

- Sécuriser le domicile à partir des recommandations de l'ergothérapeute.

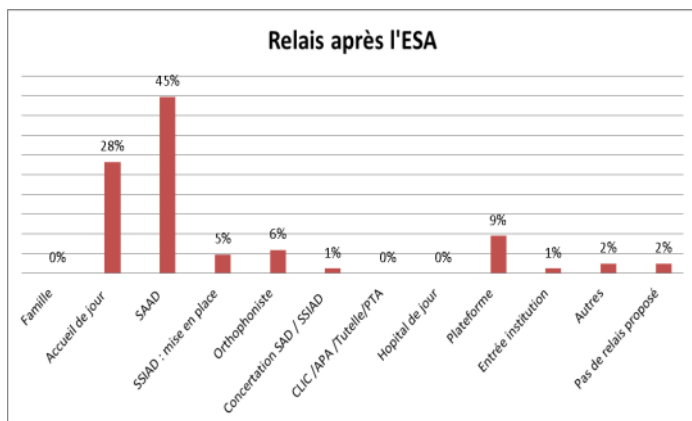


265 demandes d'intervention en 2020. Une augmentation liée à l'extension des places ESA

145 personnes accompagnées dont 108 nouveaux accompagnements.

Les orientations viennent principalement de l'hôpital avec la Consultation Mémoire, les médecins libéraux spécialistes, les CLICs/ Coordination briochine

**Fin 2020, 67 demandes en liste d'attente, contre 57 à fin décembre 2019. La montée en charge de l'extension ESA et la période du 1er confinement pendant laquelle les entrées étaient suspendues explique cette augmentation.**



100 accompagnements terminés : 76 % des personnes accompagnées ont bénéficié de 12 et 15 séances

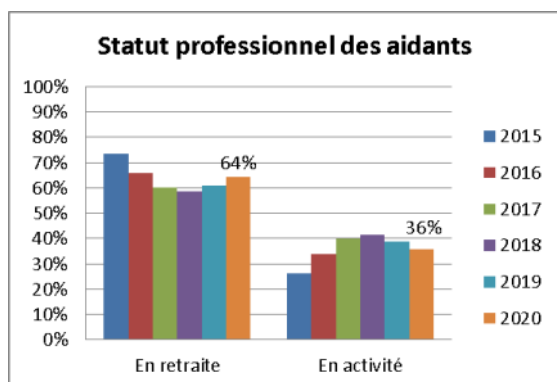
Les principaux relais mobilisés à l'issue de l'accompagnement ESA : accueil de jour (28 %), SAAD (45 %), plateforme (9%).

Sur les 145 personnes accompagnées, 71 % souffrent de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

Nombre hommes/femmes et âge	Nombre	Âge moyen
<b>Femmes</b>	77	81.4
<b>dont moins de 60 ans (jeunes malades)</b>	1	
<b>Hommes</b>	68	81.04
<b>dont moins de 60 ans (jeunes malades)</b>	1	



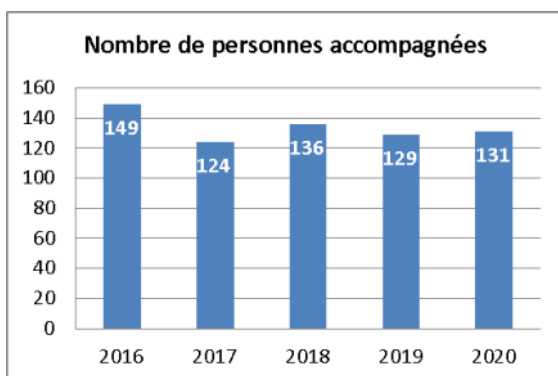
## LA PLATEFORME DE RÉPIT



En 2020, 173 aidants ont bénéficié d'au moins une des prestations de la plateforme de répit contre 205 en 2019. Pendant le 1er confinement, nous avons maintenu l'accompagnement à distance, mais intégré moins de personnes sur la plateforme en raison des restrictions sanitaires imposées.

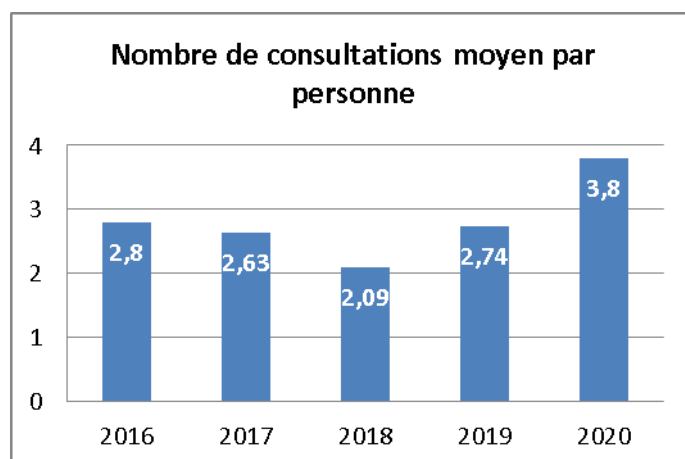
Nous constatons, en 2020, un changement dans le profil des aidants. Davantage d'aidants « conjoints » ont été accompagnés (59.5% contre 45% en 2019), soit un niveau proche de celui de 2015. Le confinement et les restrictions de déplacements imposées constituent un motif d'explication, l'accompagnement de l'aidé reposant davantage sur le conjoint que sur les enfants.

## Les Consultations psychologiques individuelles



Depuis le 1er janvier 2020, **131 aidants** ont bénéficié des consultations psychologiques individuelles.

**129** aidants avaient été accompagnés individuellement en 2019



Le nombre de consultations (498 en 2020 contre 354 en 2019) et le nombre de consultations moyen par personne (3.8 par personne en 2020 contre 2.74 en 2019) sont en nette augmentation. Ces progressions s'expliquent en partie par la veille téléphonique pendant les périodes de confinement mais aussi par l'accentuation de certaines difficultés à domicile (augmentation des troubles du comportement liés aux restrictions sanitaires, changements des habitudes de vie, diminution des opportunités de répit...). En parallèle, les entrées en EHPAD ont été stoppées pendant un certain temps. Ces éléments ont contribué à accentuer l'épuisement des aidants de manière générale.

## Les Groupes Loisirs Détente en Duo

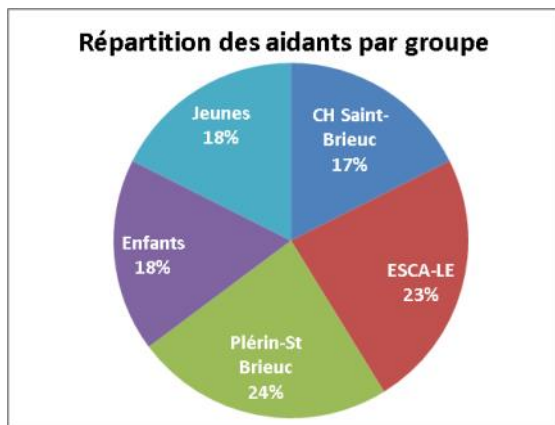


**25** duos ont bénéficié de ce service contre 32 en 2019. La baisse de fréquentation est principalement liée à la crise COVID.

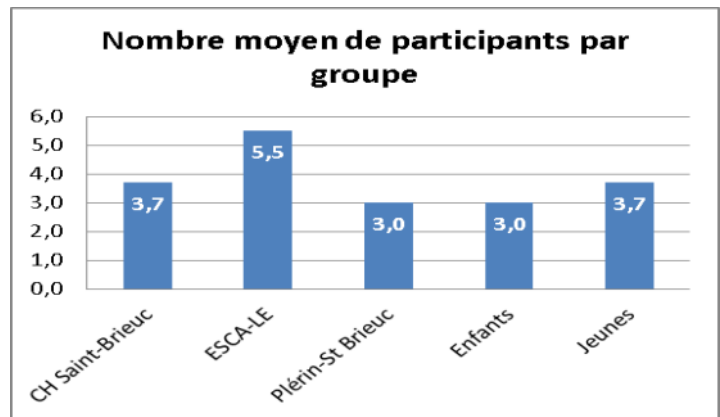
Les sorties en duo ont été suspendues de mars à juillet puis de novembre à fin décembre. De plus, les capacités d'accueil ont été restreintes à la reprise afin de garantir le respect des consignes sanitaires (pas plus de 3 à 4 duos par sortie). Les attentes sont fortes sur cette prestation pour lutter contre l'isolement forcé.



## Les groupes de soutien psychologique

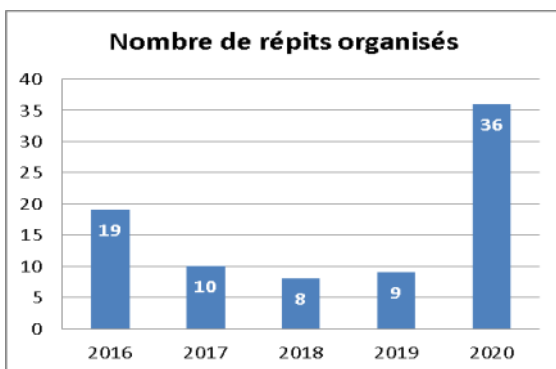


**39** aidants ont été accompagnés sur les groupes de soutien, chiffre en légère baisse par rapport à 2019.



Afin de respecter les mesures sanitaires, nous avons dû réorganiser les groupes et pour certains les délocaliser dans d'autres locaux (notamment le groupe ESCA-LE qui ne pouvait se tenir au foyer logement). Le groupe de parole « enfants » en soirée a été particulièrement impacté en 2020 du fait des mesures de couvre-feu. Au vu de contraintes professionnelles et matérielles (peu d'accès à la visioconférence) des participants, il a été annulé à plusieurs reprises.

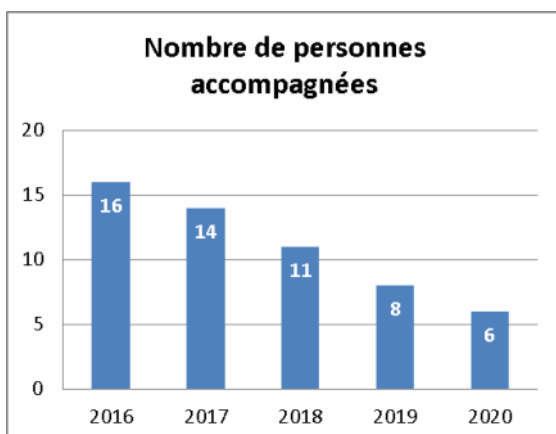
## Le répit à domicile



Nous constatons une diminution du nombre d'heures de répits effectuées (197h en 2020 contre 286h en 2019) mais une nette augmentation du nombre d'aidants ayant mis en place un répit (21 aidants en 2020 contre 5 en 2019).

La durée moyenne du répit en 2020 est de 5,4h contre 31,7h en 2019. Les aidants ont privilégié des répits plus courts mais plus réguliers. Les opportunités d'absence de plusieurs jours pour événements familiaux ou loisirs ont été restreintes cette année du fait du contexte sanitaire.

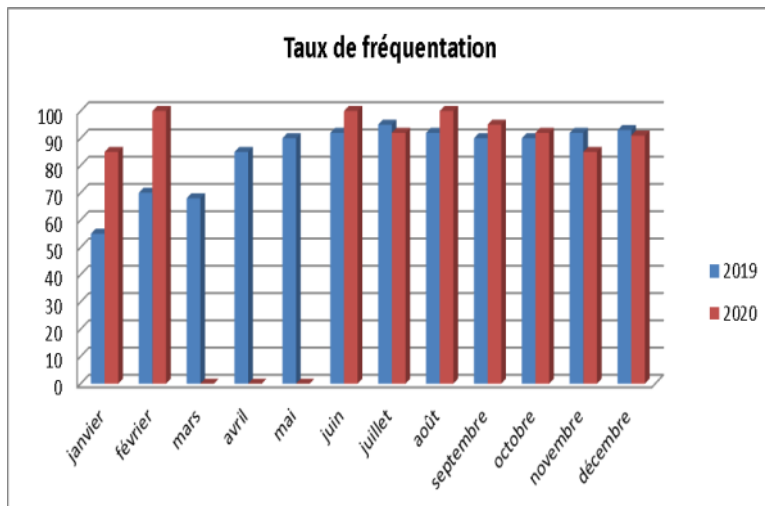
## Groupe d'accueil des jeunes patients



La file active (6 personnes en 2020 contre 8 en 2019) ainsi que le nombre moyen de participants (2.3 participants en 2020 contre 2.9 en 2019) des groupes de stimulation des patients de moins de 75 ans sont en diminution de manière globale.

Les accompagnements ESA ayant été interrompus lors du premier confinement, cela a retardé l'entrée de potentiels nouveaux bénéficiaires dans le groupe.

## La halte-répit



La halte-répit a été suspendue de mars à mai (protocole sanitaire des accueils de Jour). Une reprise progressive a été organisée à partir de juin en restreignant les horaires d'accueil afin de limiter les risques pendant les repas selon les consignes en vigueur.

Le taux d'occupation moyen est de 93% en 2020 (contre 84.3% en 2019). Malgré la fermeture de mars à juin, 18 personnes ont été accueillies en 2020 (contre 17 en 2019).

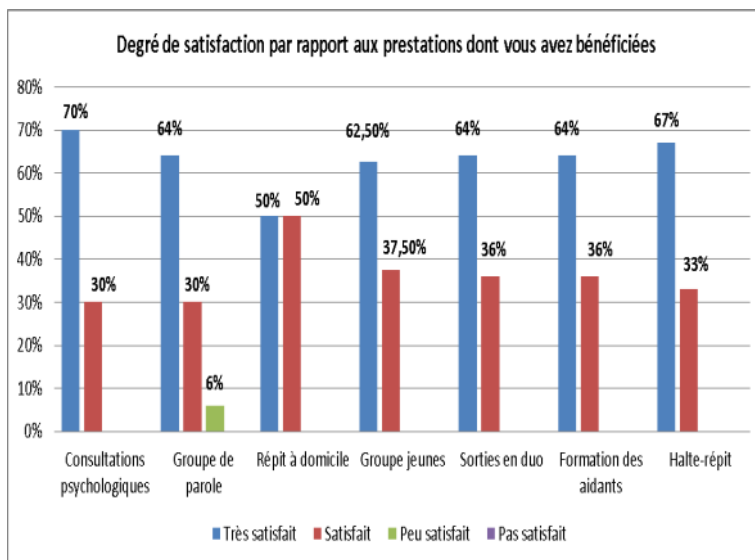
Notre réponse à l'appel à projet « Conférence des financeurs » a été retenue, la Halte-Répit est financée pour 2 années complémentaires jusque 2022.



### Zoom sur l'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires accompagnés sur la plateforme d'accompagnement et de répit

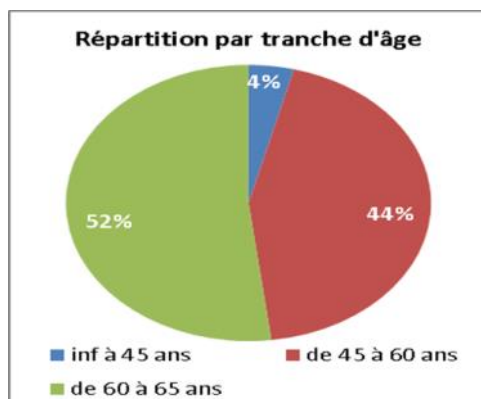
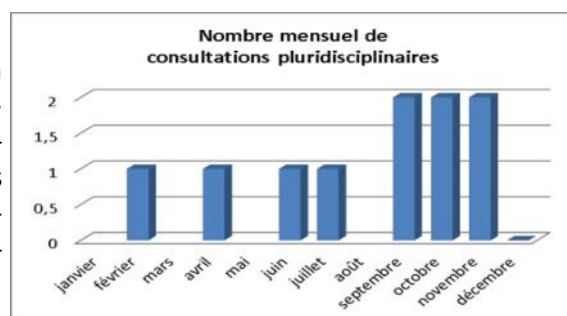
Dans le cadre de la démarche qualité, un questionnaire de satisfaction a été envoyé à toutes les personnes accompagnées par la plateforme de répit au 31/12/2020. Afin de faciliter le traitement des réponses, nous avons envoyé le questionnaire en version papier et/ou en version électronique pour les aidants bénéficiant d'un accès informatique. Cet envoi était accompagné d'un courrier explicatif.

Nous avons reçu 28 réponses sur 64 questionnaires envoyés soit un taux de retour de **43.8%**.



## CLUEDO : action expérimentale

CLUEDO, Cellule de Coordination Départementale à destination des sujets jeunes atteints de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées est issue d'un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé qui s'appuie sur le plan d'actions régional maladies neurodégénératives 2015/2019. Lancé fin 2019, ce dispositif expérimental est financé pour 3 ans en partenariat avec le centre hospitalier Yves Le Foll.



En 2020, malgré une interruption liée à la situation sanitaire, le dispositif CLUEDO a rapidement montré sa plus-value auprès des bénéficiaires et des partenaires.

→ **27 personnes** bénéficient ou ont bénéficié de la coordination CLUEDO en moins de 10 mois effectifs d'activité. **50 % ont moins de 60 ans.**

→ **46 partenaires ont été rencontrés** : présentation du dispositif, échanges et mise en relation sur les situations, partenariats (EPHAD, CLIC, UCC, ADJ, DAC, associations...)

→ **10 consultations pluridisciplinaires mises en place soit une par mois.**

### SAAD

- ➔ Bilan intermédiaire CPOM avec le Département
- ➔ Déploiement de 2 outils : une gestion automatisée des appels / un espace numérique pour les clients du SAAD
- ➔ Mettre en œuvre les orientations de l'évaluation externe
- ➔ Développement d'un parc de véhicules pour les intervenants

### Accueil de Jour

- ➔ Mise en œuvre des axes de travail définis dans le cadre de l'évaluation interne ( Plérin-Pordic) / de l'évaluation externe (Corlay)

### Centres de Santé Infirmiers

- ➔ Poursuite de la réorganisation administrative et budgétaire pour chacun des 2 centres / Amélioration de l'organisation du travail (mise en place d'un groupe de travail)
- ➔ Amélioration de la gouvernance avec mise en place de binôme administrateurs sur les différents projets
- ➔ Poursuite du projet immobilier (Aménagement dans les nouveaux locaux)
- ➔ Projet prévention : organisation d'une journée sur le dépistage maladies rénales en octobre 2021.
- ➔ Projet communication : projet d'actions de communication en soutien des projets en cours (locaux, prévention).

### SSIAD

- ➔ travail de construction des outils comptables sur la mise en place des EPRD
- ➔ Mission de rapprochement SAAD et SSIAD dans le cadre d'un financement ARS

### ESCAPADE

- ➔ Déploiement du projet de service Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)
- ➔ Renforcement des moyens de la plateforme d'accompagnement et de répit : psychologue et répit
- ➔ Relance des formations en direction des aidants
- ➔ Développement des outils de communication Escapade, notamment pour la plateforme et le répit à domicile
- ➔ Poursuite de l'expérimentation CLUEDO
- ➔ Relance des temps forts : journée ESA, plateforme..

En 2020, le **service d'aide à domicile** est intervenu auprès de 263 personnes en situation de handicap (+ 30% par rapport à 2019). Ces accompagnements ont représenté 27 494 heures d'intervention contre 28 843 heures en 2019. Le nombre d'heures d'intervention diminue pour la première fois (- 5 %).

70% des heures sont réalisées dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH).

Il s'agit pour les aides à domicile d'assister les personnes dans les actes essentiels de l'existence, à savoir les actes liés à l'entretien personnel (toilette, habillage, alimentation, élimination...), les actes liés aux déplacements (l'aide aux transferts, à la marche, à la manipulation d'un fauteuil roulant...), les actes liés à la participation à la vie sociale (assistance pour la communication et l'aide aux déplacements à l'extérieur du domicile...) mais aussi, dans certaines situations, d'assurer une surveillance propice à la sécurité de la personne.

Les heures financées par l'aide sociale servent à apporter un soutien matériel (entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas...) mais également un soutien moral déterminant pour conserver voire récupérer une autonomie et de fait, faire œuvre de prévention.



## LA COMMUNAUTE 360



Le collectif Handi-Cap 22 et une association regroupant associations, fondations et groupements mutualistes intervenants sur le département Breton des Côtes d'Armor. Ce sont aujourd'hui 19 adhérents qui composent le collectif Hand-Cap 22 et couvrent ainsi 90 % de l'offre médico-sociale en faveur des personnes en situation de handicap sur le département.

L'ADMR 22 fait partie des membres fondateurs et est active dans l'organisation (CA/Bureau).

Lors de la Conférence Nationale du Handicap du 11 février 2020, le Président de la République a posé l'ambition forte pour 2021 de la constitution, au coeur des bassins de vie, de 400 communautés d'accompagnement dites « 360 ».

Dans le Département des Côtes d'Armor, la plateforme Handicap 22 en partenariat avec la MDPH pilotent la mise en oeuvre d'une Communauté 360. Dans ce contexte et pour répondre aux enjeux du cahier des charges de ces dispositifs, nous nous sommes mobilisés avec d'autres partenaires afin de constituer une équipe pluriprofessionnelle, dénommée « équipe du cercle », qui soit en mesure de promouvoir le principe de l'aller vers, dans une démarche proactive envers les publics en situation de handicap. 0.10 ETP est affecté à cette nouvelle action.

Le 360 a vocation à porter 5 missions territoriales :

- Veille et réponse aux besoins d'accompagnement en urgence (1er expérimenté en crise Covid) ;
- Assistance à l'expression des choix et à la mise en relation avec des pairs-aidants
- Accompagnement en parcours de vie (avec un pilotage des parcours thématiques)
- Répit et aide aux aidants
- Mission de proximité et d'accompagnement du droit commun dans une démarche inclusive.

## ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

### Orientations 2021

Développer la  
mission  
360

S'inscrire dans une  
réflexion sur les  
personnes handica-  
pées vieillissantes

## Effectif habituel (CDI et CDD) au 31 décembre



	2019				2020			
	EFFECTIF	%	ETP	%	EFFECTIF	%	ETP	%
A	59	23,7%	43,17	21,7%	66	26,8%	50,2	25,5%
B	59	23,7%	45,21	22,7%	53	21,5%	40,15	20,4%
C	66	26,5%	54,32	27,3%	60	24,4%	49,49	25,1%
D	35	14,1%	30,94	15,6%	36	14,6%	30,7	15,6%
E	21	8,4%	17,5	8,8%	22	8,9%	18,6	9,4%
F	4	1,6%	3,8	1,9%	4	1,6%	3,8	1,9%
G	4	1,6%	3	1,5%	4	1,6%	3	1,5%
H	1	0,4%	1	0,5%	1	0,4%	1	0,5%
	<b>249</b>		<b>198,94</b>		<b>246</b>		<b>196,94</b>	

### Effectif habituel au 31 décembre en ETP

(Total heures contrats CDI et CDD au 31-12 / 151.67)

Catégorie A : agent à domicile  
 Catégorie B : employé à domicile  
 Catégorie C : aide à domicile, aide-soignant(e), aide médico-psycho-sociologique.  
 Catégorie D : TISF

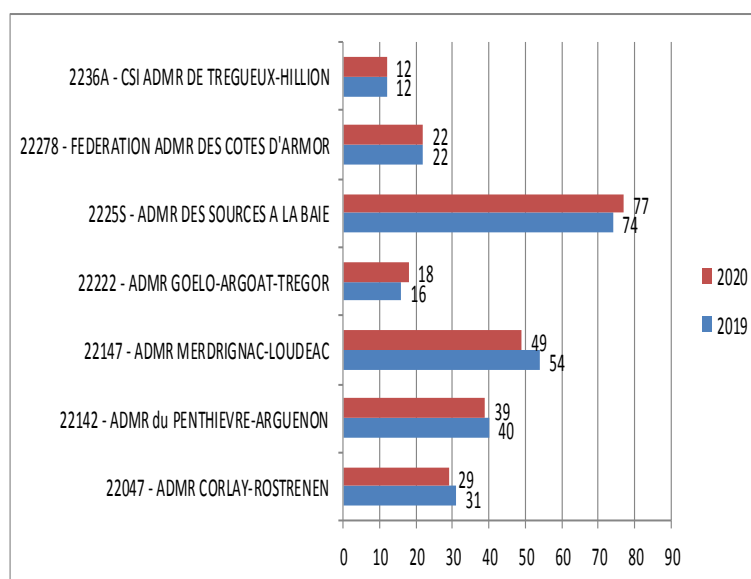
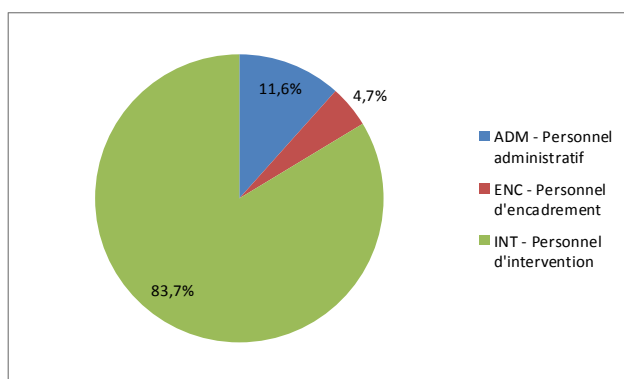
AIDES A DOMICILE ETP Habituel 31-12 (CDI et CDD au 31/12)	2017		2018		2019		2020	
ETP au 31/12 cat A	30,24	30%	35,36	33%	42,95	38%	50,01	44%
ETP au 31/12 cat B	46,94	46%	47,25	44%	45,16	40%	40,08	35%
ETP au 31/12 cat C	24,5	24%	25,57	24%	26,13	23%	24,25	21%
	<b>101,68</b>		<b>108,18</b>		<b>114,24</b>		<b>114,34</b>	

-Au 31/12/20, un nombre de salariés stable par rapport à 2019

-84% des salariés appartiennent à la filière intervention

-Sur la catégorie aide à domicile : une augmentation des salariés de la catégorie A (passage de 38% à 44%) : cette augmentation s'explique par le recrutement de personnel non qualifié au regard des difficultés de recrutement et la tension qui s'accroît sur ces métiers

### Répartition par Association(CDI et CDD) au 31 décembre



## Evolution du nombre de jours d'arrêt de travail

Nbre jours arrêts CDI

Motif	2016	2017	2018	2019	2020		
AT	735	1135	1011	1290	15%	1672	12%
ATJ	27	312	57	9	0%	352	3%
MAL	4632	5572	6406	6015	70%	9375	69%
MAT	1209	2595	2304	939	11%	1448	11%
M PR	284	0	292	397	5%	795	6%
PAT	0	0	0	0	0%	0	0%
PATHO			0	0	0%	0	0%
Total	6887	9614	10070	8650		13642	
évolution :					58%		

Nbre jours arrêts Année

Motif	2016	2017	2018	2019	2020		
AT	817	1405	1381	1367	15%	1698	12%
ATJ	27	312	57	9	0%	352	2%
MAL	4816	5874	6886	6524	70%	9943	70%
MAT	1209	2595	2325	939	10%	1490	10%
M PR	284		292	462	5%	795	6%
PAT					0%		0%
PATHO					0%		0%
Total	7153	10186	10941	9301		14278	
évolution :					54%		

AT : Accident du travail  
 ATJ : Accident du trajet  
 MAL : Arrêt maladie  
 MPR : Maladie professionnelle  
 MAT : Arrêt maternité  
 PAT : Arrêt paternité  
 PATHO : arrêt pathologique



## Evolution de la durée des arrêts

	2017	2018	2019	2020	
MAL	28	26	24	28	↑
M PR		313	43	63	↑
AT	42	34	31	66	↑
ATJ	123		5	382	

Taux arrêts courte durée (<7j)

	2017	2018	2019	2020
MAL	39%	47%	49%	38%
M PR				
AT	15%	19%	23%	8%
ATJ	33%		100%	

Si le nombre d'arrêts accidents du travail et maladie est relativement stable (335), le nombre de jours d'arrêts est en forte augmentation : + 54%. La durée moyenne des arrêts est également en augmentation avec une baisse significative des arrêts de courte durée au profit des arrêts de longue durée

## Arrêt Maladie

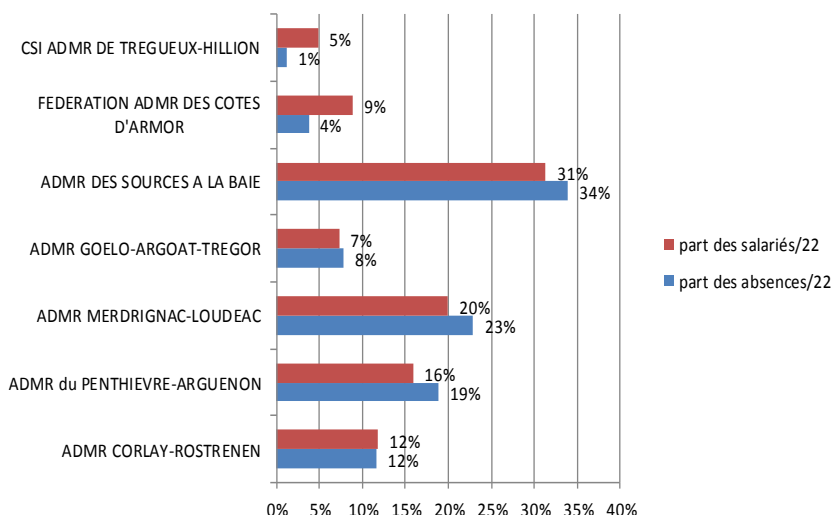
Nombre moyen de jours d'arrêt par salarié ayant travaillé sur l'année  
 Nombre moyen de jours d'arrêt par salarié arrêté au moins une fois  
 Ratio nombre salariés arrêtés au moins un fois / nombre salariés

	Fédération	Région	Global
●	25,00	25,10	27,80
●	55,20	53,90	58,30
●	45,34%	46,56%	47,72%

Des données concernant les arrêts maladie en dégradation par rapport à 2019. Ce constat est également identique au niveau régional et au niveau national

Le nombre d'arrêts par association est en hausse sur les associations sauf sur l'ADMR des sources à la baie (baisse). Pour autant, quand on analyse le nombre de jours d'arrêts par association, il est en augmentation sur toutes les associations.

Quand on compare la part des absences par association avec la part de l'effectif par association, 3 associations sont sur-représentées. Ces associations ont les taux d'absentéisme les plus importants (identifiées dans le tableau ci-dessus)





## Les accidents du travail

2020

Nombre moyen de jours d'arrêt par salarié ayant travaillé sur l'année  
 Nombre moyen de jours d'arrêt par salarié arrêté au moins une fois  
 Ratio nombre salariés arrêtés au moins un fois / nombre salariés

Fédération	Région	Global
5,70	5,20	6,30
66,90	63,90	77,90
8,59%	8,06%	8,09%

Indice de Fréquence (nbre d'AT pour 1 000 salariés)  
 Taux de Fréquence (nbre d'AT par 1 000 000 d'heures travaillées)  
 Taux de Gravité (nbre jours AT pour 1 000 heures travaillées)

Fédération	Région	Global
82,50	81,40	80,90
67,80	65,00	72,20
3,70	3,30	4,20

2019

Nombre moyen de jours d'arrêt par salarié ayant travaillé sur l'année  
 Nombre moyen de jours d'arrêt par salarié arrêté au moins une fois  
 Ratio nombre salariés arrêtés au moins un fois / nombre salariés

Fédération	Région	Global
3,40	4,00	4,50
38,00	51,90	62,00
8,89%	7,72%	7,29%

Indice de Fréquence (nbre d'AT pour 1 000 salariés)  
 Taux de Fréquence (nbre d'AT par 1 000 000 d'heures travaillées)  
 Taux de Gravité (nbre jours AT pour 1 000 heures travaillées)

Fédération	Région	Global
116,00	87,30	76,70
130,50	100,50	92,00
2,70	3,50	3,90

2018

### Accident travail AT

Nombre moyen de jours d'arrêt par salarié ayant travaillé sur l'année  
 Nombre moyen de jours d'arrêt par salarié arrêté au moins une fois  
 Ratio nombre salariés arrêtés au moins un fois / nombre salariés

Fédération	Région	Global
3,30	3,60	4,00
47,60	48,40	58,70
7,00%	7,39%	6,89%

Indice de Fréquence (nbre d'AT pour 1 000 salariés)  
 Taux de Fréquence (nbre d'AT par 1 000 000 d'heures travaillées)  
 Taux de Gravité (nbre jours AT pour 1 000 heures travaillées)

Fédération	Région	Global
65,20	77,00	69,60
75,90	89,30	83,80
2,20	2,90	3,40

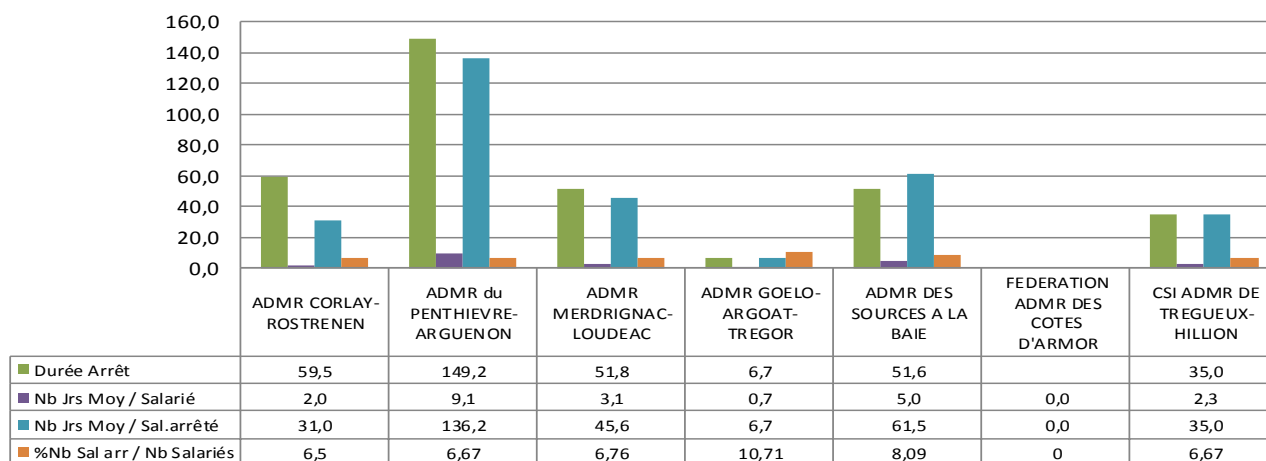
Sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2020, nous avons eu 43 accidents du travail :

- 9 accidents du travail bénins
- 33 accidents du travail non bénins
- 1 rechute d'accident de 2019

3 associations sont particulièrement concernées par les accidents du travail :

- Penthièvre Arguenon
- Goelo Argoat Trégor
- Des sources à la baie

accidents du travail : répartition par association



## MOBILITÉ

Nombre de contrats signés en 2020 (hors CDD R)

	2017		2018		2019		2020	
cdi	43	52%	42	49%	67	74%	35	49%
cdd	40	48%	44	51%	24	26%	36	51%
autres	0	0%		0%	0	0%	0	0%
salariés de plus de 45 ans	22	27%	23	27%	25	27%	25	35%
total	83		86		91		71	

-baisse des contrats signés en CDI —48% s'agissant des personnels d'intervention

-Forte augmentation des CDDR (cdd de remplacement) liée aux taux d'absentéisme : + 44%

Ces constats doivent réinterroger la politique RH .

	2019			2020			évolution 19/20 nbre contrats
	nbre	aid e à domicile	%	nbre	aid e à domicile	%	
CDDR	183	134	73%	264	214	81%	44%
cdd	24	13	54%	36	21	58%	50%
CDI	67	42	63%	35	24	69%	-48%
	274	189	69%	335	259	77%	

## Motifs de départ

	2017		2018		2019		2020	
démission	19	49%	25	54%	30	54%	20	49%
rupture conventionnelle	2	5%	4	9%	4	7%	1	2%
rupture période essai	4	10%	4	9%	10	18%	6	15%
licenciement pour motif disciplinaire	0	0%	4	9%	1	2%	6	15%
licenciement pour inaptitude	5	13%	2	4%	5	9%	3	7%
Licenciement pour motif économique	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
départ à la retraite	6	15%	7	15%	5	9%	5	12%
mise à la retraite	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
autres motifs	3	8%	0	0%	1	2%	0	0%
total	39		46		56		41	

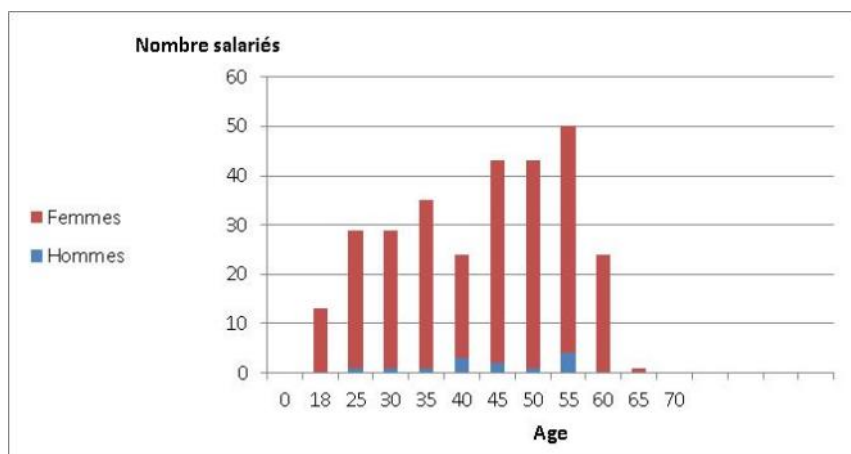
La moyenne d'âge des salariés est élevée . Les salariés de + de 45 ans représentent 55% de l'effectif CDI contre 52% en 2019 . Cette proportion est encore plus importante dans le personnel d'intervention : 57,4% or les départs à la retraite auront lieu principalement dans cette catégorie dans les années à venir, dans un contexte de recrutement déjà très difficile.

## PYRAMIDE DES ÂGES

### Salariés en CDI

Tranches		2018	2019	2020
de	à			
0	17	0%	0%	0%
18	24	3%	6%	4%
25	29	11%	11%	10%
30	34	11%	9%	10%
35	39	11%	12%	12%
40	44	11%	9%	8%
45	49	13%	14%	15%
50	54	12%	14%	15%
55	59	18%	16%	17%
60	64	8%	8%	8%
65	69		1%	0%

CDI	2018	2019	2020
mois de 40 ans	37%	39%	36%
plus de 40	63%	61%	64%
plus de 45 ans	52%	52%	55%
plus de 50 ans	38%	38%	41%
plus de 55 ans	26%	25%	26%
plus de 60 ans	8%	8%	9%



Pyramide au 31/12/20 (CDI/CDD, CDDR non comptabilisés) sur les contrats prestataires

### TOUT LE PERSONNEL

Part des 45 ans et + : 55,7%

Part des 55 ans et + : 22,8%

### PERSONNEL INTERVENTION

Part des 45 ans et + : 57,4%

Part des 55 ans et + : 24,0%

### PERSONNEL NON INTERVENANT

Part des 45 ans et + : 47,6%

Part des 55 ans et + : 16,7%

### Simulation départs retraite CDI (62ans)

	2021	2022	2023
Nb. salariés	5	7	9

### Simulation départs retraite CDI (62ans)

	2021	2022	2023
Nb. salariés	3	6	8

### Simulation départs retraite CDI (62ans)

	2021	2022	2023
Nb. salariés	2	1	1

30 formations organisées en 2020

Ces formations ont concerné 145 personnes (en cumul) / 106 personnes différentes pour 303 jours de formation



Type de poste	Nombre de personnes en cumul	Nombre de personnes physiques	Nombre de jours moyen de formation par personne
Aide à domicile	87	67	2,40
Administratif	40	23	1,19
AMP	7	6	0,71
Aide-soignant	9	8	4,22
TISF	2	2	2,00
<b>Total général</b>	<b>145</b>	<b>106</b>	<b>2,09</b>

Intitulé de formation	Personnel d'intervention				Administratif encadrement	Total général
	AD	AMP	AS	TISF		
Accompagnement fin de vie	8		2			10
Analyse de la pratique (Accueil de jour)		6			1	7
Analyse de la pratique (AD)	7					7
Analyse de la pratique (Responsable de secteur)					1	1
Approche de la maladie d'Alzheimer	8					8
APS (acteur prévention secours)	8		2			10
ASG (assistante de soins en gérontologie)			1			1
Détresse morale et risques suicidaires chez la personne âgée - CD	3					3
Elaboration du compte administratif					1	1
EPRD niveau 1					2	2
EPRD niveau 2					2	2
Excel perfectionnement					1	1
Gérer l'agressivité	8	1				9
Gestes et postures - (2 groupes)	14		2			16
Gestion de l'agressivité de la personne âgée - CD	2					2
Intervenir à domicile - niveau 1	10					10
Intervenir à domicile - niveau 2	4					4
Les conduites addictives - CD	4					4
NSI - Accompagnement à distance au paramétrage TG RH					1	1
NSI - colibri FI gestion financière					2	2
NSI - Colibri RH Paie					1	1
NSI - Paramétrage et évaluation des fonctionnalités des évaluations via la tablette (CNSA)					6	6
NSI - Philia - Pooint sur les mises à jour, nouvelles fonctionnalités					8	8
NSI - Philiadom - Gestionnaire planning - flex					3	3
NSI - Philiadom - Gestionnaire planning association					8	8
NSI - Philiatel - télégestion - flex					2	2
Repérage de la crise suicidaire - MIASCO	1			2		3
Requêteur ADMR : gestion des requêtes					1	1
Stimulation sonores et relaxation musicale			2			2
TMS et manipulations - CD	1					1
Tutorat	7					7
Tutorat (projet contrat emploi durable))	2					2
<b>Total général</b>	<b>87</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>40</b>	<b>145</b>
		105				
		72%				

## LE DIALOGUE SOCIAL

Nombre de réunions : 18 dont Nombre de réunions extraordinaires : 2

- Nombre de réunions suite à un accident : 0
- Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure en cas de danger grave et imminent : 0
- Nombre de cas de recours à un expert : 0
- Nombre de consultations du CSE avant une décision d'aménagement important : 0

Le dialogue social s'exerce sous l'égide de la fédération ADMR 22 dans le cadre d'une Unité Economique et Sociale créée et reconnue par le tribunal d'instance en 1984.

Les réunions et travaux avec les instances sur 2020 ont porté essentiellement sur la gestion de la crise sanitaire. Dans ce cadre, la mobilisation des représentants du personnel et de la direction a été très importante : 18 réunions en présentiel ou distanciel ont été organisées pour échanger, partager les informations, partager les interrogations, relayer les questionnements des salariés. Ces temps ont contribué à un dialogue social d'une qualité remarquable, basé sur la transparence des informations et la recherche permanente de l'intérêt collectif. Le travail réalisé avec les instances du personnel durant la crise, la communication auprès des salariés a largement participé à maintenir un climat social serein malgré le caractère anxiogène de la crise sanitaire.

De facto, les priorités définies pour 2020 ont été bouleversées et redéfinies. L'accent a été mis cette année sur la communication avec les salariés et la formalisation des procédures au gré des consignes nationales qui ont été et restent en constante adaptation.

- 26 lettres d'information ont été adressées par mail aux salariés
- 37 notes d'information/procédures rédigées :

- [6. NI 6 - 16-03-20 coronavirus.docx](#)
- [7. NI 7 - 16 03 2020 - coronavirus - informations clients.docx](#)
- [8. NI 7 - 18 05 2020 - utilisation masques chirurgicaux -V3.docx](#)
- [8. NI 7 - 19 04 2020 - utilisation masques -V2.docx](#)
- [8. NI 7 - 1803 2020 - utilisation masques.docx](#)
- [9. NI 9 - 20 03 2020 - Contact avec les familles TISF.docx](#)
- [10. NI 10 - 20 03 2020 - Arrêts travail salariés fragiles .docx](#)
- [11. NI 11 - 21 03 2020 - Conduites à tenir à domicile.docx](#)
- [11. NI 11 - 27 03 2020 - Conduites à tenir à domicile V2.docx](#)
- [11. NI 11 -14 04 2020 - Conduites à tenir à domicile V3 .docx](#)
- [11. NI 11 -19-06-20 - Conduites à tenir à dom CAS SUSPECTS AVERES V5.docx](#)
- [11. NI 11 -19-06-20 - Conduites à tenir à domicile CAS ORDINAIRES.docx](#)
- [11. NI 11 -20 04 2020 - Conduites à tenir à domicile V4 .docx](#)
- [12. NI 12 - 23 03 2020 - En cas de maladie.docx](#)
- [12. NI 12 -29-06-20 - Interventions TISF - CAS ORDINAIRES - V3.docx](#)
- [13. NI 13 - 25 03 2020 - Masques en tissu.docx](#)
- [14. NI 14 - 27 03 2020 - Lavage des mains.docx](#)
- [15. NI 15 - 02 04 20 -COVID 19 expliqué aux enfants.docx](#)
- [16. NI 16 - 02 04 20 -Mettre et enlever les EPI.docx](#)
- [17. NI 17 - 02 04 20 -Les gants.docx](#)
- [18. NI 18 - 09 04 20 -Les lunettes et visières.docx](#)

- [19. NI 19 - 04 05 20 -Protocole dilution eau de javel-Pictogrammes sécurité.docx](#)
- [20. NI 20 - 12 05 20 - Interventions familles.docx](#)
- [20. NI 20 - 26 05 20 - Interventions familles - V2.docx](#)
- [21. NI 21 - 08 07 20 - Interventions Escapade - V2.docx](#)
- [21. NI 21 - 18 05 20 - Interventions Escapade.docx](#)
- [22. NI 22 - 04 11 20 - Dépistage COVID 19 - V2.docx](#)
- [22. NI 22 - 18 05 20 - Dépistage COVID 19.docx](#)
- [23. NI 23 - 18 05 20 - Interventions mesures ASLL.docx](#)
- [24. NI 24 - 25 05 20 - Informations grand public COVID 19.docx](#)
- [25. NI 25 - plan de reprise ADJ ADMR Des Sources à la Baie.docx](#)
- [26. NI 26 - plan de reprise ADJ ADMR Corlay Rostrenen.docx](#)
- [27. NI 27 - plan de reprise activité plateforme de répit - Escapade.docx](#)
- [28. NI 28 - Note d'organisation AT-RS - juillet et août 2020.docx](#)
- [29. NI 29 - 24 08 2020 - Port du masque en entreprise.docx](#)
- [30. NI 30 - 04 09 20 - Protocole COVID 19 locaux Plérin.docx](#)
- [30. NI 30 -28-01-21 - Protocole COVID 19 locaux Plérin V4 .docx](#)
- [30. NI 30 -30-10-20 - Protocole COVID 19 locaux Plérin V3.docx](#)
- [31. NI 31 -19 11 20 - tests et isolement les règles - V2.docx](#)
- [31. NI 31 -30 10 20 - tests et isolement les règles.docx](#)
- [32. NI 32-20-11-20 - Protocole MDD et domicile TISF - Doctrine port du masque.docx](#)
- [33. NI 33-07-12-20 - Questionnement COVID et utilisation des jeux - Escapade.docx](#)
- [34. NI 34-11-01-21 - Consignes générales organisation des tests antigéniques.docx](#)
- [35. NI 35-08-01-21 - Informations sur la campagne de tests pour les salariés volontaires.docx](#)
- [36. NI 36-28-01-21 - Consignes ADJ ADMR Des Sources à la Baie .docx](#)
- [37. NI 37-28-01-21 - Consignes ADJ ADMR Corlay Rostrenen.docx](#)

### Autres dossiers travaillés sur l'année :

- Mise en œuvre de la prime covid
- Décision sur le versement aux œuvres sociales du CSE des 0.05 cts au titre des km courses
- Mise en place de l'index égalité
- Consultation du CSE sur le recours à l'activité partielle dans le cadre de la crise sanitaire
- Mise en place des astreintes aides à domicile et personnel administratif
- Mise en place du géocodage sur les différents sites
- Accord d'entreprise sur le changement de période de modulation des intervenants à domicile (hors TISF)

**Développement des actions**

Le développement des actions et le positionnement sur les appels à projet a fait l'objet d'une mobilisation importante de l'encadrement de la fédération

année	financeurs	actions
2020	Conseil départemental CNSA	analyse de la pratique aides à domicile
2020	Conseil départemental CNSA	Attractivité des métiers
2020	Conseil départemental CNSA	Optimisation des outils informatiques : mise en place des évaluations à domicile
2020	conférence des financeurs	halte répit : poursuite de l'action
2020	Union Nationale ADMR	accompagnement restructuration
2020	conférence des financeurs	vis l'âge Merdrignac : poursuite de l'action
2020	Crédit agricole	Accompagnement de la crise sanitaire (financement d'équipements)



Remise de la subvention du Crédit Agricole pour l'achat d'équipements : 5000 euros

Relai des campagnes de communication de l'Union nationale sur le site Internet de la fédération et Twitter : campagne de remerciements des professionnels du domicile (août 2020)

**Communication Information**



Août 2020 : l'ADMR lance une campagne de recrutement



Novembre 2020 : l'ADMR s'engage contre les idées reçues

Novembre 2020 : relai des communiqués de presse concernant les moyens alloués au secteur dans le cadre du projet de loi de finances





**Gestion de la crise sanitaire**

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Au mois de mars, le secteur du domicile n'était pas prioritaire pour bénéficier des équipements de protection (masques notamment). Un appel aux dons a donc été organisé par la Fédération en mobilisant les salariés. Beaucoup d'entreprises, particuliers, mairies, associations ont répondu favorablement.

**EQUIPER**

Nos donateurs

LECLEZIO	MAIRIE LA BOUILLIE
LAITIK TREMOREL	PARC DE LA PEROUSSE LOUDEAC
LOUDEAC VIANDE	CHOCOLATERIE
YOUENN ALLANA CREPERIE	LE HELLOCO ACCOUVAGE
VETERINAIRE CORLAY	SOCIETE API SAINT BRIEUC
ATELIERS DU CŒUR	SOCIETE PROFILES DE L'OUEST PLAINTEL
MAIRIE PLERIN	LECLERC PLERIN
MAROT PLOUGUESNAST	PARTICULIERS
GAEC DU VALLET LANGAST	ADMR SECTEUR PLEDREAN : CONFECTION DE MASQUES EN TISSUS PAR L'EQUIPE DE MR ET MME GOZILLO
MAIRIE PORDIC	LE BRIOCHIN
ID COMPOSITE	CONCESSIONNAIRE MERCEDES BENZ DE L'ANNON, GROUPE HAMON



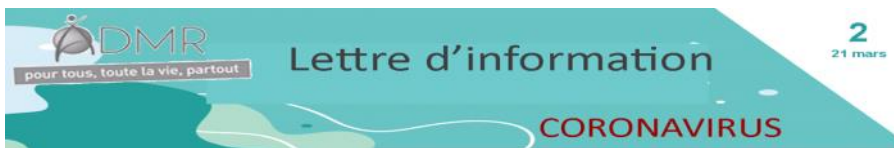
Don de masques pour nos personnels d'intervention à domicile



Don de visières

**INFORMER**

Dès le début de la crise, nous avons recueilli l'ensemble des adresses mail des salariés /bénévoles pour leur adresser des lettres d'information qui reprenaient : les données sanitaires, les informations sur l'activité, les évolutions législatives, les équipements....26 lettres d'information ont été adressées par mail aux salariés et aux bénévoles. Nous avons créé une boîte mail dédiée pour répondre aux questionnements individuels de salariés et bénévoles et mis en ligne l'ensemble des documents sur notre site intranet. Nous avons évalué le niveau de satisfaction de cette communication : 64% de répondants : 99% de satisfaction



**FORMER**

Les protocoles sanitaires ont profondément modifié les modes d'intervention. Au-delà de leur diffusion, nous avons organisé la formation des professionnels par les infirmières et responsables de secteur SSIAD SAAD pour la prise en charge des personnes covid19.



**RASSURER**

Avec les membres d'Handi-cap 22, nous avons contribué à un espace d'écoute et de soutien en ligne accessible à tous les professionnels, à distance, assuré par la mutualisation de psychologues des associations Altygo, 4 Vaulx les Mouettes, ADMR (Nathalie MARTAIL, psychologue), Emeraude Id, Adapei-Nouvelles

**COVID-19** CONFINEMENT / ANGOISSE / STRESS / SOLITUDE / INQUIETUDE

**Une cellule d'écoute et de soutien pour les salariés**

PARLEZ-EN AU **06 45 90 32 00**

Un accompagnement gratuit et en toute confidentialité, assuré par les psychologues des associations membres d'Handi-Cap 22.

DU LUNDI AU VENDREDI 9 H À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H 30

**Handi cap22** Un groupement associatif au service des personnes en situation de handicap

## Gestion comptable et humaine

- Suite à l'intervention de la **SAGES**, en 2019 société d'expertise comptable de l'ADMR, nous avons en 2020 : optimisé les paramétrages de l'outil comptable et revu les procédures de répartition des refacturations et des cotisations entre les associations et la Fédération. Ce travail a fortement mobilisé le personnel fédéral.
- En 2020, nous avons négocié la **prime COVID** avec le département et l'ARS. Elle a été versée en août et septembre 2020 à l'ensemble du personnel ADMR. L'ADMR Tréguieux Hillion (centres de santé infirmiers) n'a pas bénéficié de soutien de la collectivité pour le versement de la prime.
- En avril et mai, l'**activité partielle** a été mobilisée pour faire face à la baisse ou à l'arrêt de certaines activités (6900 heures de mars à septembre 2020)
- Les **entretiens professionnels** ont été mis en œuvre dans les associations (135)
- Application de l'**avenant 44** (augmentation de la valeur du point : passage de 5,38 à 5,50 euros)
- Une étude sur la **qualité de vie au travail** a été initiée fin 2020 auprès des salariés des SAAD et TISF

La crise sanitaire a complexifié les relations avec les bénévoles pour autant le travail engagé en 2018 sur le plan d'action bénévolat s'est poursuivi de janvier à mars et a repris en octobre 2020 avec le recrutement de christopher PAPE. Les travaux suivants ont été conduits :

## Bénévolat Vie statutaire

- Autodiagnostic et plan d'actions pour le recrutement de nouveaux bénévoles
- Elaboration de la procédure de recrutement de nouveaux bénévoles et les outils
- Recensement des besoins / Rédaction de l'Offre de mission
- Elaboration de la convention de bénévolat/ Les moyens

de l'animation du bénévolat

- Rencontre avec des bénévoles et rédaction d'un support de communication pour la journée internationale du bénévolat le 5 décembre 2020
- Travail sur les outils de communication



Donnez du sens à votre engagement, Osez le bénévolat à l'ADMR !

Et comment devient-on bénévole à l'ADMR ?

Rejoignez-nous au sein du réseau ADMR 22 !

Vous voulez être utile à ceux qui vous entourent, agir pour le développement local, vivre une expérience humaine enrichissante, partager et acquérir compétences et savoir faire.

Vous souhaitez nous rejoindre ou souhaitez simplement plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter !

02.96.61.42.36  
contact@admr22.org  
www.admr22.org



## Suivre mais aussi anticiper les enjeux du secteur

- ➔ Loi grand âge autonomie
- ➔ 5ème branche

## Engagement bénévole

- ➔ Poursuivre la stratégie départementale de mobilisation de nouveaux bénévoles, de formation et de valorisation de leurs actions sur les territoires
- ➔ Relance des commissions fédérales

## Développement et diversification des actions

- ➔ Poursuite de la diversification des actions
- ➔ Positionnement sur des appels à projet

## Gestion des ressources Humaines

- ➔ Mise en œuvre de l'avenant 43
- ➔ Mener un projet de développement du tutorat et de valorisation des métiers en lien avec les centres de formation
- ➔ Plan d'actions qualité de vie au travail

## Gestion comptable

- ➔ Finaliser le travail engagé sur les procédures de refacturation et paramétrage des outils pour analyser plus finement les dépenses par activité et associations (entrée analytique)

Actif Bilan	Brut	Dépréciation	31/12/2020	31/12/2019	%V° 20/19	V° 20/19	Commentaires
Frais d'établissement	12 750	-5 177	7 574	10 608	-28,6%	-3 035	Frais d'évaluation externe du SAAD - amortissement sur 5 ans
Autres immos incorporelles	7 291	-3 331	3 959	1	-	-	
Avances et acptes / imm. inc. et Av et acptes	0	0	0	0	-	-	
<b>Ss tot Immos Incorporelles</b>	<b>20 041</b>	<b>-8 508</b>	<b>11 533</b>	<b>10 609</b>	<b>+8,7%</b>	<b>924</b>	
Terrains	13 470	-3 111	10 359	10 359	-	-	
Constructions	1 001 812	-566 051	435 761	485 929	-10,3%	-50 168	
Instal. techn., mat. et out.	5 119	-5 119	0	0	-	-	
Autres immos corporelles	138 484	-115 781	22 703	22 217	+2,2%	487	
Immobilisations en cours et Av et acptes	0	0	0	0	-	-	
<b>Ss tot Immos Corporelles</b>	<b>1 158 885</b>	<b>-690 062</b>	<b>468 823</b>	<b>518 504</b>	<b>-9,6%</b>	<b>-49 681</b>	
Participations et Créances rattachées particip.			0	0		-	
Autres titres immobilisés	15 990		15 990	15 480	+3,3%	510	
Prêts			0	0	-	-	
Autres immos financières	1 898		1 898	1 898	-	-	
<b>Ss tot Immos Financières</b>	<b>17 888</b>	<b>0</b>	<b>17 888</b>	<b>17 378</b>	<b>+2,9%</b>	<b>510</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>1 196 813</b>	<b>-698 569</b>	<b>498 244</b>	<b>546 491</b>	<b>-8,8%</b>	<b>-48 247</b>	amortissements annuels, et à la limitation des investissements
Comptes de liaison	0	0	0	0			
<b>TOTAL COMPTES DE LIAISON (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
Matières premières, approv.	0	0	0	0			
Autres approvisionnements	0	0	0	0			
En cours prod. Biens et services	0	0	0	0			
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0			
Marchandises	0	0	0	0			
<b>Ss tot Stocks</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>-</b>	
Avances et acomptes sur cmdes	0	0	0	0			<p>Les créances du CD départemental figurent désormais sur cette ligne et non plus en débiteur divers des autres créances.</p> <p>Le montant des créances du CD a baissé avec la mise en place du CPOM. Elles figurent désormais en "créances redevables et comptes rattachés"</p> <p>L'augmentation des disponibilités est liée à l'évolution des modalités de financement par le CD : acompte en début de mois de la dotation CPOM qui remplace le paiement de factures à M+1.</p> <p>Les factures 2021 d'assurance ont été reçues en 2020.</p>
Créances redevables et comptes rattachés	115 293		115 293	12 678	+809,4%	102 614	
Autres créances	358 813		358 813	700 425	-48,8%	-341 612	
<b>Dont : associations locales ADMR</b>	<b>235 813</b>		<b>235 813</b>	<b>231 429</b>			
Débiteurs divers	48 492		48 492	389 807			
Produits à recevoir	73 542		73 542	70 286			
Avoirs non reçus	966		966	8 903			
Valeurs mobilières de placement	1 724	-8	1 716	1 722	-0,3%	-6	
Disponibilités	1 009 013		1 009 013	282 721	+256,9%	726 292	
Charges constatées d'avance	43 073		43 073	10 217	+321,6%	32 856	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>1 527 916</b>	<b>-8</b>	<b>1 527 908</b>	<b>1 007 764</b>	<b>+51,6%</b>	<b>520 144</b>	
Charges à répartir	0		0	0			
Primes de remboursement oblig.	0		0	0			
Ecart conversion actif	0		0	0			
<b>TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III)</b>	<b>2 724 729</b>	<b>-698 578</b>	<b>2 026 152</b>	<b>1 554 255</b>	<b>+30,4%</b>	<b>471 897</b>	

Passif Bilan	31/12/2020	31/12/2019	%V° 20/19	V° 20/19	Commentaires
Fonds associatifs sans droit de reprise	0	0			
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0			
Dons et legs	0	0			
Subventions d'investissement	0	0			
<b>Ss tot Fonds Associatifs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
Excédent affecté investissement	0	0			
Réserves de compensation	384 647	316 433			
<i>dont hors CPOM-CD</i>	579 452	511 238	+13,3%	68 214	Augmentation de la réserve de compensation hors CPOM suite au résultat excédentaire de 2019
<i>dont CPOM-CD</i>	-194 805	-194 805		0	
Excédent affecté couverture BFR	0	0			
Autres réserves	0	0			
<b>Ss tot Réserves</b>	<b>384 647</b>	<b>316 433</b>	<b>+21,6%</b>	<b>68 214</b>	
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-1 277	-1 277			Rejet de dépenses 2017 SAAD
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables	0	0			
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	150 134	87 816		62 318	Résultats sous contrôle de tiers financeurs en attente d'affectation
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	0	0			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-4 201	130 533		-134 733	Evolution du résultat vers l'équilibre.
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	0	0			
<b>Ss tot RAN et résultat</b>	<b>144 657</b>	<b>217 072</b>	<b>-33,4%</b>	<b>-72 415</b>	
Couverture du besoin en fonds de roulement	0	0			
Amortissements dérogatoires et provisions pour	0	0			
Réserves des plus-values nettes d'actif	0	0			
Droit des propriétaires (immobilisations grevées)	0	0			
Autres provisions	0	0			
<b>Ss prov Réglementées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>529 304</b>	<b>533 505</b>	<b>-0,8%</b>	<b>-4 201</b>	
Comptes de liaison	0	0			
<b>TOTAL COMPTES DE LIAISON (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
Provisions pour risques	26 239	28 413	-7,7%	-2 174	Diminution liée à l'ajustement à la baisse de la provision pour indemnités de fin de carrière.
Provisions pour charges	0	0			
Fonds dédiés sur subv fonct	0	0			
Fonds dédiés sur autres ress	0	0			
<b>TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES (III)</b>	<b>26 239</b>	<b>28 413</b>	<b>-7,7%</b>	<b>-2 174</b>	
Emp. & dettes / Ets Credit (6)	432 157	490 070	-11,8%	-57 913	Remboursement de l'emprunt pour le bâtiment de Plérin
Emp. & dettes fin. divers	2 485	2 617	-5,0%	-132	
Avances et acomptes reçus / cmdes	0	0			
Redevables créditeurs	0	0			
Dettes fournisseurs	77 948	67 678	+15,2%	10 271	
Dettes fiscales et sociales	381 336	317 848	+20,0%	63 487	
Dettes sur immobilisations	0	0			
Autres dettes	572 371	114 125	+401,5%	458 246	
<i>dont associations locales</i>	560 867	79 529	+605,2%	481 338	L'augmentation du montant des dettes est liée à la comptabilisation en fin d'exercice des financements maintenus (CPOM, CAF) et à la rénovation des relations financières FD-associations.
<i>dont créditeurs divers</i>	7 276	29 679	-75,5%	-22 403	
<i>dont charges à payer</i>	4 228	4 917	-14,0%	-689	
Produits constatés d'avance	4 312	0			
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>1 470 608</b>	<b>992 337</b>	<b>+48,2%</b>	<b>478 271</b>	
Ecart conv. passif (V)	0	0			
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>2 026 152</b>	<b>1 554 255</b>	<b>+30,4%</b>	<b>471 897</b>	
Renvois :					
(6) Dont concours bancaires	0	0			



PRODUITS	31/12/2020	31/12/2019	% V° 2020/2019	V° 2020/2019
Ventes de marchandises	0	342		
Production vendue, services	10 263	130 110	-92,1%	-119 847
Production vendue, divers	40 718	57 342	-29,0%	-16 624
Production stockée ou déstockage de production	0	0		
Production immobilisée	0	0		
Dotations et produits de tarification	14 272	0		
Subventions d'exploitations et participations	37 900	45 886	-17,4%	-7 986
Reprises sur amort., dépréciations et provisions	2 174	0		
Transferts de charges	287 820	8 814	+3 165,6%	279 007
Autres produits	508 817	914 950	-44,4%	-406 133
<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>901 964</b>	<b>1 157 444</b>	<b>-22,1%</b>	<b>-255 479</b>
De participations et des immobilisations financières	0	0		
Revenus des valeurs mobilières de placement, et autres escomptes obtenus et autres produits financiers	680	769	-11,5%	-89
Reprises sur provisions	0	0		
Transferts de charges	0	0		
Différences positives de change	0	0		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	0	0		
<b>Produits financiers (II)</b>	<b>680</b>	<b>769</b>	<b>-11,5%</b>	<b>-89</b>
Pdts excep. sur opérations de gestion	0	0		
Pdts excep. sur exercices antérieurs	0	0		
Pdts excep. sur opérations en capital	0	0		
Reprises sur provisions	0	0		
- destinées à la couverture du BFR	0	0		
- pour renouvellement des immobilisations	0	0		
- pour réserve des plus-values nettes d'actif	0	0		
- sur autres provisions réglementées	0	0		
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	0	0		
Transferts de charges	0	0		
<b>Produits exceptionnels (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)</b>	<b>902 645</b>	<b>1 158 213</b>	<b>-22,1%</b>	<b>-255 568</b>



CHARGES	31/12/2020	31/12/2019	%V°2020/2019	V°2020/2019
Achats de marchandises	0	0		
Variation de stock / Achats de marchandises	0	0		
Achats de matières premières et fournitures	0	0		
Variation de stock / Matières premières et fournitures	0	0		
Achats d'autres approvisionnements	6	0		
Variation de stock / Autres appro.	0	0		
Achats non stockés de matières et fournitures	78 097	20 016	+290,2%	58 081
Services extérieurs et autres	370 763	226 451	+63,7%	144 313
<u>Impôts, taxes et versements assimilés :</u>	0	0		
- sur rémunérations	33 158	32 320	+2,6%	838
- autres	-15 674	895	-1 850,4%	-16 570
<u>Charges de personnel :</u>	0	0		
- salaires et traitements	259 930	478 899	-45,7%	-218 969
- charges sociales	97 813	180 949	-45,9%	-83 136
<u>Dotations aux amortissements :</u>	0	0		
- des immobilisations	55 520	56 360	-1,5%	-840
- des charges d'exploitation à répartir	0	0		
<u>Dotations aux dépréciations et aux provisions :</u>	0	0		
- sur actif circulant	0	0		
- pour risques et charges d'exploitation	2 525	8 358	-69,8%	-5 834
Autres charges	8 378	6 574	+27,4%	1 804
<b>Charges d'exploitation (I)</b>	<b>890 514</b>	<b>1 010 822</b>	<b>-11,9%</b>	<b>-120 308</b>
Dotations aux amortissements et provisions	6	2	+148,3%	3
Intérêts et charges assimilés	14 984	16 843	-11,0%	-1 859
Différences négatives de change	0	0		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières.	0	0		
<b>Charges financières (II)</b>	<b>14 990</b>	<b>16 846</b>	<b>-11,0%</b>	<b>-1 856</b>
<u>Charges excep. sur opérations de gestion :</u>	0	0		
- exercice courant	1 341	13	+10 501,7%	1 328
- exercices antérieurs	0	0		
<u>Charges excep. sur opérations en capital</u>	0	0		
<u>Dotations aux amortissements et provisions :</u>	0	0		
- destinées à la couverture du BFR	0	0		
- pour renouvellement des immobilisations	0	0		
- pour réserve des plus-values nettes d'actif	0	0		
- sur autres provisions réglementées	0	0		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0		
Impôts	0	0		
<b>Charges exceptionnelles (III)</b>	<b>1 341</b>	<b>13</b>	<b>+10 501,7%</b>	<b>1 328</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III)</b>	<b>906 845</b>	<b>1 027 680</b>	<b>-11,8%</b>	<b>-120 835</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>-4 201</b>	<b>130 533</b>	<b>-103,2%</b>	<b>-134 733</b>

		BUDGET 2021		
comptes	CHARGES	2021 BP TOTAL	BP 2021 - FD - cotisation	BP 2021 - Associations - refacturation
	60 - Total des achats	91 925	19 136	72 789
	61 - Total des services extérieurs	249 078	47 864	201 214
	62 - Total des autres services extérieurs	140 956	102 328	38 628
	63 - Total des impôts et taxes	31 939	16 206	15 733
	64 - Total des charges de personnel	687 501	315 285	372 215
	65 - Total des autres charges de gestion courante	1 842	1 612	230
	66 - Total des charges financières	13 200	13 200	0
	67 - Total des charges exceptionnelles	0	0	0
	68 - Total des dotations aux amortissements	65 111	65 111	0
	<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>1 281 551</b>	<b>580 742</b>	<b>700 810</b>
comptes	PRODUITS	2021 BP TOTAL	BP 2021 - FD - cotisation	BP 2021 - Associations - refacturation
	70 - Total des prestations de service	46 986	46 986	0
	70 - Total des recettes en atténuation des dépenses	700 810	0	700 810
	74 - Total des subventions	12 000	12 000	0
	75 - Total des autres produits de gestion courante	521 756	521 756	0
	76 - Total des produits financiers	0	0	0
	77 - Total des produits exceptionnels	0	0	0
	78 - Total reprises provisions	0	0	0
	79 - Total des transferts de charge	0	0	0
	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>1 281 551</b>	<b>580 742</b>	<b>700 810</b>

AD	Aide à domicile	DGSC	Direction Générale de la Cohésion Sociale
ADJ	Accueil de Jour	EA	Entretien d'Activité
AE	Action Educative	EP	Entretien professionnel
APA	allocation personnalisée d'autonomie	ESA	équipe spécialisée Alzheimer
ARS	Agence régionale de santé	ETP	Equivalent temps plein
ASG	assistant de soins en gérontologie	FD	Fédération
ASLL	Accompagnement social lié au logement	GIR	Groupes Iso-Ressources
AT	Accident travail	GMP	Gir Moyen Pondéré
ATJ	Arrêt travail lié au trajet	MAIA	Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie
CA	Conseil administration	HAD	Hospitalisation à domicile
CAF	Caisse d'allocations familiales	MAL	Arrêt Maladie
CARSAT	Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail	MAT	Arrêt Maternité
CCAS	Centre communal d'action sociale	MDD	Maison du département
CD	Conseil départemental	MDPH	Maison Départementale du Handicap
CDD	Contrat à Durée Déterminée	MRP	Maladie professionnelle
CDDR	Contrat à Durée Déterminée renouvelé	MSA	Mutualité sociale agricole
CDI	Contrat à Durée Indéterminée	PAT	Arrêt paternité
CESF	Conseiller-e en économie sociale et	PATHO	Arrêt pour cause pathologique
CIAS	Centre intercommunal d'Action Sociale	PCH	Prestation de compensation du handicap
CLIC	Centre Local d'Information et de Coordination	PH	Personne handicapée
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie	PMI	Protection maternelle infantile
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	RGPD	règlement général sur la protection des données
CPOM	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens	RPE	Rencontre Parents-Enfants
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie	RHH	Ressources humaines
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	RMA	Ressources mutuelles assistance
CPOM	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens	SAAD	Service d'aide et d'accompagnement à domicile
CSE	Comité social et économique	SPEC	Sans prise en charge
CSI	Centre de santé infirmiers	SSIAD	Service de Soins Infirmiers à Domicile
CTA- PAERPA	Coordination Territoriale d'Appui au Parcours Santé des Aînés	TISF	Technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale
DAA	Domicile Action Armor	UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
DARES	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques	URAF	Union régionale des Associations Familiales
DAT	<b>Domicile Action Trégor</b>	VEFA	vente en l'état futur d'achèvement

# 2020

## Chiffres clés du réseau ADMR 22

**1**  
fédération  
départementale

**6**  
associations  
locales

**117**  
bénévoles



**4 484** clients

**246** salariés

**1 856**  
personnes  
âgées

**817**  
familles  
et jeunes actifs

**263**  
personnes  
en situation  
de handicap



**436**  
personnes  
malades Alzheimer  
et leurs aidants

**1 068**  
personnes  
soignées

**44**  
particuliers employeurs  
(service mandataire)

**25**  
aides-soignants

**4** infirmières  
coordinatrices

**22** TISF

**29** personnels administratifs  
et agents d'entretien

**8** infirmières soignantes

**1** psychologue

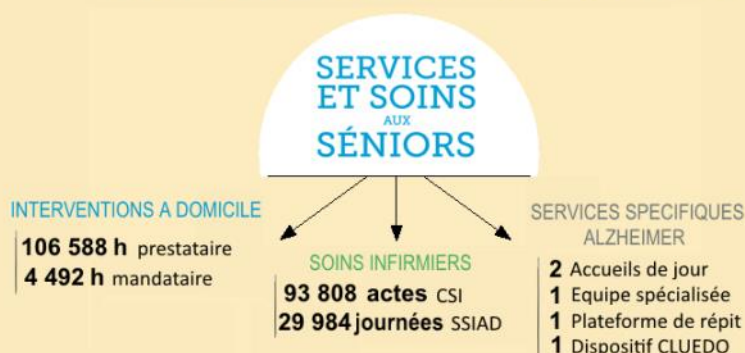
**2** ergothérapeutes

**148** aides à domicile

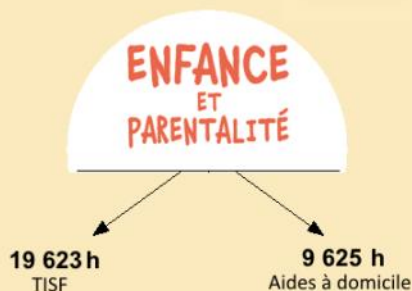
**6** aides  
médico-psychologiques

**1** chargé d'évaluation  
et de suivi social

**167 822** heures d'intervention



- 5 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- 1 Service TISF départemental
- 3 Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) - 93 places
- 2 Centres de Santé Infirmiers (CSI)
- 2 Accueils de jour - 20 places
- 1 Equipe Spécialisée Alzheimer
- 1 Plateforme de répit
- 1 Dispositif CLUEDO
- 1 Ludothèque
- 1 Service d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)



pour tous, toute la vie, partout

# FÉDÉRATION ADMR des CÔTES-D'ARMOR

Pour nous contacter



2 rue Claude Bernard CS 70207  
22192 PLERIN Cedex



02 96 61 42 36



02 96 61 42 75

Pour nous connaître sur le  
WEB



[contact@admr22.org](mailto:contact@admr22.org)

[www.admr22.org](http://www.admr22.org)

Pour nous suivre  
sur les réseaux sociaux



[@admr\\_22](https://twitter.com/admr_22)



pour tous, toute la vie, partout